

# JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

I. M A R S

1777.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vivant Im-  
primeur de Sa Maj. l'Impératrice Reine Apolt.

---

*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Approbation  
du Commissaire-Examineur.*

*Suite du Catalogue des Livres qui se trouvent  
chez l'Imprimeur de ce Journal.*

T

*In - douze.*

*Tractatus Theologia tum praxi, tum speculationi  
accommodati, per Sim. Braumann, 8. vol.*

Traité de l'amour du souverain bien , qui donne  
le véritable caractère de l'amour de Dieu.

Traité de changes ou réduction générale des mon-  
noies , 1748.

Traité du choix & de la méthode des études , par  
Mr. Fleury.

Traité de la Communauté , par l'auteur du Traité  
des obligations , 2 vol. 1770.

Traité de la confiance en la miséricorde de Dieu ,  
par Mr. l'Evêque de Soissons. *Bruxelles* 1768.

Traité complet de Chirurgie , contenant des obser-  
vations & des réflexions sur toutes les mala-  
dies chirurgicales & sur la manière de les trai-  
ter , par Mr. de la Motte, 2 vol.

Traité de l'excellence de la Religion , par Mr.  
Bernard , 2 vol.

Traité de l'esprit de l'homme , de ses facultés ,  
de ses fonctions & de son union avec son  
corps , suivant les principes de Descartes , par  
Mr. de la Forge.

Traité géographique & historique , pour faciliter  
l'intelligence de l'écriture sainte , par divers  
auteurs célèbres , 2 vol.



JOURNAL  
HISTORIQUE  
ET  
LITTÉRAIRE.  
I. MARS

1777.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Œuvres diverses de Mr. le comte de Tressan, lieutenant-général des armées du Roi &c.*  
A Paris, chez Cellot. A Liege, chez Orval-Demazeau. 1776. Un vol. gr. 8°.

**R**ien de plus respectable que la fin que se propose Mr. le comte de Tressan, en donnant au public ce recueil d'œuvres diverses ; l'instruction de ses enfans & l'effet puissant que doit faire sur eux la voix d'un pere, toujours subsistante & parlant à leur cœur lors même qu'il aura cessé d'être, est le principal motif auquel nous devons cet ouvrage.  
“ Je regretterois, dit-il, qu'une expérience

„ de plus de cinquante ans que j'ai passés  
 „ dans la société des gens les plus éclairés  
 „ de mon siècle, fût absolument perdue pour  
 „ mes enfans : je me restreins dans ce foi-  
 „ ble ouvrage à leur montrer ce qui peut  
 „ rendre l'esprit actif, juste & véritable-  
 „ ment éclairé. J'ai connu les écueils qui  
 „ peuvent le détruire, & les fausses notions  
 „ qui peuvent l'égarer ; puissai-je réussir dans  
 „ ces *réflexions sommaires* à leur indiquer  
 „ les moïens de se garantir des ridicules mo-  
 „ mentanés qui prouvent la médiocrité de  
 „ l'esprit, & des torts réels qui l'avilissent  
 „ ou le rendent coupable. Ces cahiers, tra-  
 „ cés par la main du pere le plus tendre,  
 „ n'eussent jamais paru, si quelques anciens  
 „ amis ne l'eussent exigé : ils ont cru qu'ils  
 „ pouvoient être utiles à leurs enfans. Un  
 „ si grand intérêt fait taire tout amour-pro-  
 „ pre ; être encore utile dans sa vieillesse,  
 „ c'est le bonheur le plus vif & le plus pur,  
 „ où l'homme qui pense, doit aspirer „.

La division générale de l'ouvrage sépare les piéces de poésie de celles qui sont en prose. Celles-ci comprennent différentes réflexions, la plupart solides & vraies, sur l'esprit, les sensations, le génie &c. Il s'en trouve quelques-unes qui tiennent à une métaphysique qui ne paroîtra pas toujours assez exacte, mais qui s'éloigne toujours des erreurs du tems. Il fait remarquer à ses enfans l'imbécille crédulité qui adopte ces erreurs, & la grande facilité avec laquelle elles se propagent & s'accréditent. “ Vous trouverez

„ dans le cours de votre vie que la vé-  
 „ rité s'établit très-difficilement , & que P. 3.  
 „ les erreurs , pour peu qu'elles aient été  
 „ quelque tems accréditées , trouvent bien  
 „ long-tems encore des zélés défenseurs ; la  
 „ Fontaine avoit bien raison de dire :

L'homme est de glace aux vérités ,  
 Il est de feu pour les menfonges.

Mr. le comte de T. en parlant de l'histoire observe que dans les tems d'ignorance *les moines seuls écrivirent l'histoire. Nuls autres P. 57. mémoires contemporains n'offrent de lumière à nos recherches.* S'il y avoit eu alors des politiques destructeurs des monasteres, l'histoire seroit au néant. Dans ses réflexions sur les sciences Mr. de T. s'arrête avec complaisance sur l'astronomie. “ Durant la nuit , lorsqu' P. 67.  
 „ que le firmament est pur & brillant d'é-  
 „ toiles , donnez-lui quelque'idée approchan-  
 „ te , ( la seule que nous puissions en avoir  
 „ nous - mêmes ) , de l'espace immense où  
 „ des soleils innombrables étendent leurs  
 „ atmosphères de toutes parts ; apprenez-lui  
 „ que toutes ces étoiles brillantes sont au-  
 „ tant de soleils semblables au nôtre (a) ,  
 „ & qu'il n'y a que la distance presque in-  
 „ compréhensible

p

(a) Nous avons prouvé ailleurs que cette assertion n'étoit point certaine , & que les démonstrations qu'on a prétendu en donner , étoient très-insuffisantes. Mr. de Volt. en a jugé comme nous.

„ compréhensible dont ces soleils font éloig-  
 „ nés de nous , qui nous les fasse voir  
 „ aussi petits „.

“ C'est alors, c'est le moment d'élever son  
 „ ame & son esprit au Créateur de ces so-  
 „ leils & de tous les êtres. Apprenez à votre  
 „ élève à le reconnoître dans ses ouvrages,  
 „ à le croire, à l'adorer, à espérer en lui.  
 „ Mais, foible mortel que vous êtes! . . . .  
 „ n'employez point une métaphysique ab-  
 „ straitte pour oser essaier de le lui définir „.

“ De ce spectacle immense qui lui don-  
 „ nera l'idée de la toute-puissance de Dieu,  
 „ descendez aux plus petits détails, mon-  
 „ trez - lui, prouvez - lui que cette toute-  
 „ puissance embrasse toute la nature, & que  
 „ l'insecte & le plus petit être organisé prou-  
 „ ve par le jeu & la multiplicité de ses res-  
 „ sorts, & plus encore par l'espece d'inf-  
 „ tinct qui lui est propre, la suprême intel-  
 „ ligence, la prévoiance & la bonté du Créa-  
 „ teur „.

“ En lui montrant son Dieu dans les êtres  
 „ presque infiniment grands & dans les êtres  
 „ infiniment petits, vous exercerez son en-  
 „ tendement & vous l'amènerez à conclure  
 „ sans peine, qu'il le trouvera de même  
 „ dans tous les êtres intermédiaires „.

Le rapport du goût & de ses loix avec les  
 facultés intellectuelles & leurs différens ob-  
 jets, est traité par Mr. de T. dans le plus  
 grand détail. On apperçoit sans peine un lit-  
 térateur appliqué, qui analyse, compare &  
 saisit parfaitement les liens de l'ensemble.

Ses leçons ont un ton de réflexion & d'expérience, & prennent un intérêt particulier dans la bouche d'un pere qui entreprend d'éclairer & de fixer le jugement & le goût de ses enfans. A la suite de ces observations, qu'on peut appeller un code d'éducation pour l'esprit, sont placés les discours académiques de Mr. de T. ; on y trouve cette noble simplicité de la vraie éloquence si fort en opposition avec les amphigouris des académiciens à prétentions. On s'arrête avec plaisir au portrait historique de Stanislas le bienfaisant. “ Si la terre se tut en présence  
 „ des conquérans qui la ravagerent, quelle  
 „ nation policée pourroit ne pas répéter avec  
 „ nous : la terre dût tressaillir de joie en  
 „ présence de Stanislas ! sa surface fut embellie ! son sein fut cultivé par un travail plus industrieux, & toujours paisible ;  
 „ nul citoïen en état d'agir ne fut inutile,  
 „ nul citoïen languissant ne fut sans secours ;  
 „ semblable à l'astre du jour, il vivifia, il  
 „ rendit fécond tout ce que sa belle ame &  
 „ son puissant génie embrasserent dans leur  
 „ sphere d'activité „. On est fâché de ne pas voir dans un éloge très-détaillé un petit mot sur la religion & la piété d'un prince, qui professoit si hautement ces vertus, & qui, comme il le disoit souvent, sont la base & le germe de toutes les autres vertus. C. silence du reste ne peut être qu'un oubli, une affectation de ce genre est absolument indigne de Mr. le C. de T.

P. 372.

Parmi les poésies on distingue avec raison

la réfutation de l'*homme machine* de la Métrie. Mr. de T. place à la tête de ces vers cet avertissement aussi remarquable que les vers mêmes. " Lorsque l'*homme machine* de  
 „ la Métrie parut , un de mes parens mé-  
 „ crivit une lettre en vers dans laquelle il  
 „ faisoit l'apologie de cet ouvrage : je me  
 „ crus obligé de le réfuter par la lettre sui-  
 „ vante , & d'y professer publiquement des  
 „ principes dont je ne me suis jamais écar-  
 „ té , & auxquels la vraie philosophie rans-  
 „ nera toujours.

Si dans vos vers , sage naturaliste ,  
 Sur scepticisme , & profond & prudent ,  
 Sur votre esprit avoit pris l'ascendant ,  
 Si vous étiez un peu moins dogmatiste ,  
 Je peserois vos raisons de douter :  
 Mais , cher Damon , loin de vous écouter ,  
 Quand follement vous cherchez à détruire  
 Des nœuds sacrés , quand je vous vois lutter  
 Contre le jour qui peut seul nous conduire ,  
 Les plus beaux vers ne peuvent me séduire ,  
 Et dans les miens je dois les réfuter.

Un vil mortel , un nouvel Erostrate ,  
 Ose abuser du grand art d'Hypocrate ;  
 Par le scapel il découvre nos yeux  
 De nos ressorts les accords merveilleux :  
 Il voit leur face , il prévoit leur ruine.  
 Il en conclut : " l'homme est une machine ,  
 Que le concours des atômes forma ,  
 Et que l'éther plus rapide anima , ..

Ah , cher Damon , se peut-il que votre ame  
 Méconnoissant cette céleste flamme  
 Qu'en votre sein versa le Créateur ,  
 Puisse écouter la voix d'un imposteur ?  
 Quoi , notre esprit , cette vive lumière ,  
 Quoi , ces ressorts l'un à l'autre liés ,  
 Pour nos besoins féconds & variés ,  
 Assujettis aux loix de la matiere ,  
 Par le hasard seroient modifiés ?

Le croirez-vous ? Quoi, notre intelligence,  
 notre pensée, est un corps circonscrit,  
 Qu'un agent meut par sa vive effluence,  
 Qui suit, sans choix, les lignes qu'il décrit ?  
 A ces traits-là reconnoit-on l'esprit ?  
 Reconnoit-on la sublime substance  
 Qui se souvient, compare, aime & choisit ?  
 Le hasard n'est qu'un être fantastique,  
 Qu'un mot, qui sert l'ignorance publique ;  
 Jamais ce mot, qui d'elle est émané,  
 N'offre à l'esprit un sens déterminé.  
 Tout mouvement, un Dieu moteur l'imprime,  
 Tout obéit à sa direction.  
 De ses décrets la chaîne quoiqu'intime,  
 Reste cachée à la perception.  
 Depuis les tems de l'enfance du monde,  
 Même parmi les êtres végétans,  
 Observe-t-on sur la terre, sous l'onde,  
 Ou dans les airs, de nouveaux habitans,  
 Nés du concours des atômes flottans ?  
 Non, cher Damon, une force féconde  
 Entretient tout, sans que rien se confonde ;  
 De son pouvoir la source est dans les cieux.  
 Que vers le Tage un taureau furieux,  
 Qui de l'Auster sent la brûlante haleine,  
 A la jument qu'il poursuit dans la plaine,  
 S'unisse ? ... Alors, nos regards curieux  
 En verront naître une espece imparfaite,  
 Qui du cheval n'aura point la beauté,  
 Ni du taureau la force & la fierté ;  
 De tous les deux sa nature est extraite,  
 Mais impuissante à se régénérer.  
 D'un sein fécond, sans jamais s'altérer,  
 Chaque saison, la nature abondante,  
 Répand les dons qu'une main bienfaisante,  
 Dans leur principe, a pour nous préparé.  
 Mais produit-elle une nouvelle plante ?  
 D'autres nouveaux le ciel est-il paré ?  
 Or, je demande à ce puissant génie  
 Qui, par pitié, veut deffiler mes yeux,  
 Comment l'espece à l'autre espece unie,  
 Se reproduit ? ... Aux mortels curieux  
 Tout est obscur, & le nouveau systême  
 Que l'on propose est toujours mal prouvé.

Par Malpighy, Verehyens, Harvé même,  
 Ce doute obscur ne peut être levé ;  
 Et notre essence est toujours un problème.  
 Si notre esprit dépendoit de nos sens,  
 Plus ses ressorts seroient fermes, puissans,  
 Plus cet esprit atteindroit au sublime :  
 Ont-ils rendu Milon digne d'estime ?  
 Et dans Paschal étoient-ils languissans ?  
 Par ces raisons mon esprit en suspens,  
 S'il ne croyoit, que feroit-il ? sceptique....  
 Mais je deteste un traite dogmatique,  
 Qui m'avilit, qui m'ôte tout espoir,  
 Et qui, sur-tout, veut me faire entrevoir  
 Que la vertu, l'honneur sont des chimères,  
 Fantômes vains, foiblesses de nos peres,  
 Liens adroits, dont la société  
 A par degrés connu l'utilité.

A la page 431 on voit une paraphrase du  
 Pseaume *Super flumina Babylonis*, dont voici  
 le début.

L'Euphrate voit sur ce rivage  
 Gémir les peuples du Jourdain :  
 Nos malheurs & notre esclavage,  
 Grand Dieu, sont des coups de ta main  
 Babylone ! ta tête altiere  
 S'éleve aux cieus, & la poussiere,  
 Sion ! ensevelit tes tours . . . .  
 Que sont devenus tous ses charmes ?  
 Dans les plaintes & dans les larmes  
 Tes enfans vont finir leurs jours.  
 Aux faules notre main captive  
 Suspend nos lyres, & les pleurs  
 Etouffent notre voix plaintive,  
 Malgré les cris de nos vainqueurs.  
 Ils nous disent d'un air farouche :  
 Chantez, chantez ; que votre bouche  
 Eleve des sons jusqu'aux cieus,  
 Tels qu'au sein de votre patrie  
 Israël, d'une ame attendrie,  
 Chantoit des hymnes à ses dieux.

On voit par cet exemple que la manière aisée qui caractérise les vers de Mr. de T. y produit quelques fois des inexactitudes. Comment l'auteur a-t-il pu employer le mot de *dieux* pour désigner l'objet du culte judaïque ? La grande &, pour ainsi dire, la seule distinction de ce peuple, étoit la profession d'un Dieu unique, & la condamnation la plus décidée du polythéisme. La nécessité de rimer avec *cieux*, n'est assurément pas une raison suffisante pour défigurer dans une matière aussi grave le code religieux des israélites. Mais voici quelques-autres passages qui semblent prêter encore davantage à la critique.

Songez, que la loi naturelle  
Respecte toute opinion.

Il s'agit dans cet endroit des *opinions* qu'on ne peut professer en liberté qu'*au sein de la fiere Albion*. Nous doutons que la *loi naturelle* respecte généralement ces sortes d'*opinions*. Toute *opinion* qui combat la loi de Dieu, la vérité de ses dogmes, la pureté de son culte, toute *opinion* qui relâche les liens de la société, qui ébranle la constitution de l'état, est condamnée par la *loi naturelle*. ---- L'auteur parle ainsi à Mr. de V.

Si l'affreux fanatisme & l'intolérance  
Dans le François enfin trouvent un ennemi,  
C'est à toi qu'il le doit.

L'ingénue véracité de Mr. de T. ne doit-elle pas ajouter, que si la foi de nos peres, la saine & sainte doctrine de Jesus-Christ, ont été ravagées d'un bout de la France à

l'autre, & par communication jusqu'aux extrémités de l'Europe, si les désolans dogmes de l'impiété en ont pris la place, si la probité s'est affoiblie avec la religion, si la dépravation des mœurs a fait des progrès étonnans, c'est à Mr. de V. & à ses admirateurs que nous le devons. ---- Mr. de T. continue de la sorte :

Oui, mes enfans seront dignes d'être françois ;  
Ils te lisent sans cesse.

Je ne sache personne qui ait poussé si loin l'enthousiasme épidémique pour Mr. de V.... Si pour être *digne d'être françois* il faut lire *sans cesse* Mr. de V., une bonne partie de la nation fera dégradée à coup sûr & déclarée bâtarde. Le nom de V. sera le *Scibboleth* des françois ; quiconque ne le prononcera pas d'un certain ton, sera regardé comme parjure & traître à la nation (a). Que deviendront tant de pieux évêques, tant de graves magistrats, tant de sages militaires qui ne lisent pas Mr. de V., ou du moins qui ne le lisent pas *sans cesse* ? Quel jugement porter des françois du siècle de Louis XIV, du siècle de Henri IV. Ces bonnes gens ne lisoient assurément pas Mr. de V. ; ni aucun auteur qui pensât comme lui, puisque c'est à lui qu'on doit, selon Mr. de T., une nouvelle manière de penser. ---- Mais peut-être ne font-ce que les enfans qui pour s'instruire

---

(a) Voyez le livre des Juges, chap. XII. v. 6.

& se former , doivent lire sans cesse Mr. de V.... Est-il vraisemblable que Mr. de Trefsan aime assez peu les siens pour leur faire lire sans cesse le *dictionnaire philosophique* , la *philosophie de l'histoire* , les *questions sur l'encyclopédie* , la *paraphrase de l'ecclésiaste* , celle du *cantique des cantiques* , le *taureau blanc* , l'*homme aux quarante écus* , la *diatribe à l'auteur des éphémérides* , la *pucelle d'Orléans* , *Candide* , la *bible enfin expliquée* , &c. &c. &c. ? Nous aimons à croire que Mr. de T. n'a pas sérieusement avancé cette paradoxale assertion , nous croïons qu'il a exprimé ses vrais sentimens lorsqu'il a dit du même Mr. de V.

Et jusqu'en la philosophie  
Il fait porter tous les appas  
Et les graces de la folie.

P. 383.

---

*Le costume , ou essai sur les habillemens & les usages de plusieurs peuples de l'antiquité , prouvé par les monumens. Aux dépens de l'auteur. A Liege chez J. F. Bafompierre , imprimeur de Son Altesse 1776. in-4°. de 400 pages.*

UN des principaux flambeaux qui éclairent les savans dans l'étude de l'antiquité , ce sont les monumens , les statues , les peintures qui ont passé sur les dégats du tems , qui nous présentent encore l'empreinte de l'âge qui les a vû naître. Mais la connoissance

noissance même de ces monumens dépend de la connoissance des habillemens & des usages des anciens peuples ; pour les classer avec discernement & les renvoyer chacun à son siecle, l'étude du costume est indispensable. Les artistes, tels que les graveurs, les peintres, les sculpteurs &c., doivent être parfaitement instruits du costume, s'ils veulent assortir leurs ouvrages aux yeux & au jugement des savans, qui y cherchent le goût & les usages des siècles dont on leur retrace les faits. On fait que le célèbre Rubens avoit négligé ce genre d'étude, & la perfection de ses desseins en a beaucoup souffert. “ Le  
 „ principal objet de la peinture, de la sculp-  
 „ ture, & d'autres arts semblables, est de  
 „ représenter les faits mémorables de l'an-  
 „ tiquité, les personnages illustres, & les  
 „ exemples de la plus sublime vertu. Un  
 „ objet si noble doit avoir la vérité pour  
 „ caractère ; & cette vérité doit se faire sen-  
 „ tir en tout ce qui peut distinguer les na-  
 „ tions qui ont figuré dans l'histoire. Elle  
 „ nous parle de ces nations d'une manière à  
 „ ne laisser aucun doute sur la variété de  
 „ leurs habillemens, de leurs armes, de leurs  
 „ cérémonies, de leurs marques d'honneur,  
 „ & autres distinctions. C'est cette variété  
 „ dont le peintre d'histoire doit enrichir ses  
 „ tableaux ; en représentant les grecs comme  
 „ étoient les grecs, & les romains avec les  
 „ attributs qui les distinguoient. Ici un sim-  
 „ ple accessoire, qui ailleurs seroit inutile,

„ devient curieux & intéressant , parce qu'il  
 „ porte le caractère de la nation , & qu'il la  
 „ fait sûrement connoître. Il faut donc que  
 „ l'artiste prenne la vérité pour guide , &  
 „ qu'il s'y attache scrupuleusement ; ni com-  
 „ position , ni coloris , ni exécution , la peut  
 „ remplacer. Destitué de cette qualité essen-  
 „ cielle , le plus beau tableau manque son  
 „ but , nous donne des idées fausses , & dé-  
 „ plaît souverainement aux connoisseurs inf-  
 „ truits des usages de l'antiquité. Ils verront  
 „ toujours avec regret les disciples de Jesus-  
 „ Christ représentés avec des mitres comme  
 „ nos évêques ; Tarquin vêtu d'un pour-  
 „ point espagnol ; les femmes grecques &  
 „ romaines avec les robes de nos aïeules ;  
 „ les mages enveloppés dans un manteau de  
 „ brocard ; les patriarches avec un turban ,  
 „ la reine de Carthage expirante sur le  
 „ bûcher au milieu d'une garde suisse. Mal-  
 „ heureusement l'ignorance a rendu ces er-  
 „ reurs si communes , qu'elles ont presque  
 „ cessé d'être des erreurs , & ont fait regar-  
 „ der la science du costume comme un hors-  
 „ d'œuvre en peinture „

Le premier livre contient l'habillement égyptien , celui des hommes , des femmes , des rois , des prêtres ; leur coëffure , leur chaussure , leurs armes , leurs cérémonies funébres , &c. Dans le second , qui traite des grecs , l'auteur suit la même méthode ; mais dans un plus grand détail. Il parle aussi de leurs vaisseaux , chars de guerre , sacrifices ,

autels, ornemens, victimes, instrumens de musique. Il décrit la forme qu'avoient leurs thrones, sièges, lits, vases, lampes, &c. Le troisieme contient les nations dont il nous reste moins de monumens, tels que les phrygiens, les amazones, les syriens, les médés, les perfes, les arméniens, les daces, les scythes, les parthes, les africains, les celtibériens & les gaulois, &c. Le quatrieme traite des hébreux. Le cinquieme présente un détail circonstancié de tout ce qui appartient aux romains. Le sixieme & dernier livre traite des étrusques, des latins & des samnites. Viennent ensuite les habillemens conservés dans les fonctions sacrées de la religion chrétienne. Dans ce dernier article l'auteur consulte particulièrement les excellentes notes de Mr. Paquot sur le traité des images de Molanus. Dans la conclusion, on fait voir l'utilité de la mythologie & de l'histoire grecque relativement aux beaux arts.

Le stile de notre auteur n'est ni correct, ni coulant, mais on sent que c'est un léger défaut dans un ouvrage de cette nature où l'on cherche tout autre chose que des grâces de stile. Son livre est plein de recherches, & ces recherches ont été faites à la lumière d'une sage & saine critique. Il n'adopte pas sans discussion les pensées des auteurs qu'il a consultés de préférence & dont il faisoit justement le plus grand cas, tels que Mr. le comte de Caylus & l'abbé Winckel-

man (a) qu'il abandonne & qu'il réfute quelques fois pour des raisons qui nous paroissent justes. Enfin Mr. Lens a mis à contribution les ouvrages qui lui ont paru les plus propres à augmenter ou fortifier ses lumières, il en fait le détail dans un long catalogue placé à la fin de l'*introduction*; mais il pouvoit se donner encore des ressources plus riches & plus variées que celles qu'il a rassemblées. On peut même être surpris qu'il n'ait point consulté les livres suivans, que nous lui indiquons pour une seconde édition,

---

(a) Mr. Winckelman si justement estimé par ses *monumens antici inediti*, vient d'acquérir après sa mort une gloire nouvelle par l'édition qu'on a faite à Vienne en 1776 de son *histoire des arts des anciens*, écrite en allemand. Il semble que Mr. Winckelman ait eu un secret pressentiment du sort qui l'attendoit à Trieste, où il a été cruellement assassiné. On a trouvé dans ses papiers une note contenant ces mots : *remarques pour l'éditeur futur de l'histoire des beaux arts*. Cette note, qu'on peut regarder comme une espèce de testament, indiquoit tous les passages à retoucher dans la réimpression. Il entroit même dans les détails typographiques tels que le caractère, le format, la distribution des notes, la disposition des tables, &c. Ce qu'il y a de plus touchant, c'est que ce papier est teint de son sang. Il étoit occupé à écrire ses remarques dans le moment où le meurtrier le frappa. Il avoit commencé le numéro cinquième, & ne put l'achever.

I. Part.

A a

tion, en l'assurant qu'il y trouvera de quoi perfectionner cet estimable ouvrage :

L'antiquité expliquée par les médailles.

Juste Lipse, *de amphitheatro.*

*De spectaculis.*

*De militia romanâ.*

*De Cruce.*

Grævius, *thesaurus antiquitatum romanarum, græcarum &c.*

Les mœurs des grecs, un vol. in-8°.

Traité de la religion des gaulois, par D. Jacq. Martin.

Antiquités romaines de Kippingius, avec fig.

Antiquités romaines de Rosinus.

Muratorî & Fontanini, *de coronâ ferreâ longobardorum.*

Magius, *de equuleo & de tintinnabulis veterum.*

Gallonius, *de cruciatibus martyrum.*

*Annales Benedictinorum*, de Mabillon.

Du Moulinet, habillement des chanoines réguliers.

Il y a à la fin de l'ouvrage 51 planches, dont le dessin est de l'auteur, & la gravure de Pitre Martenafie d'Anvers, connu par le *Pere de famille*, & *l'Enlèvement des Sabines*, deux gravures excellentes, dont la seconde a été faite d'après un tableau de Rubens. Ces planches sont très-bien exécutées, le burin n'en est pas bien fin, mais il est tel qu'il doit être pour représenter des antiquités.



*Histoire du bas-empire, en commençant à Constantin le Grand, par Mr. le Beau, professeur émérite en l'université de Paris &c. Tomes 19 & 20. A Paris, chez Sallant. A Liege, chez Demazeau. 1776.*

**L**E jugement du public sur cet ouvrage est fixé en faveur de l'auteur, nous n'ajouterons rien à ce que nous en avons dit en rendant compte des deux volumes précédens \*. Ceux-ci comprennent les regnes de Jean, de Manuël, d'Alexis II, d'Andronic, d'Isaac II, d'Alexis III, d'Alexis IV, d'Alexis V. Ces regnes ne présentent que peu d'époques glorieuses ou agréables; l'empire invinciblement penché vers sa ruine ne fut arrêté dans sa chute que par deux ou trois princes moins foibles que les autres. Ce n'est qu'une longue chaîne de rochers & de précipices où l'on trouve quelques fertiles valons étroits & isolés. Le regne d'Andronic forme dans ce groupe de tableaux tristes le plus noir qu'un historien puisse tracer. " C'est un malheur pour  
 „ l'histoire de tenir si long-tems sa plume  
 „ trempée dans le sang & de n'offrir que  
 „ des tableaux funestes. Mais chargée de re-  
 „ produire les siècles à la mémoire des hom-  
 „ mes, trop heureuse quand elle n'a que  
 „ des héros à faire paroître, elle n'est pas  
 „ moins obligée à peindre les monstres: elle

\* T. Août  
 1775, p. 159.

„ les présente, elle les immole aux yeux de  
 „ tous les âges sur le même échaffaud qu'ils  
 „ ont teint du sang des innocens, & jamais  
 „ criminels ne furent environnés d'un plus  
 „ grand spectacle (a) „. Cette réflexion de  
 Mr. le Beau est le fruit d'une philosophie  
 profonde & sublime. Le lecteur est en quel-  
 que sorte consolé des excès des tyrans, à la  
 vûe de la pleine vengeance que la postérité  
 en tire, pour ainsi dire, par le glaive de  
 l'histoire; vengeance plus étendue, comme  
 la plus durable & la mieux assortie aux  
 crimes des grands. C'est une espede d'éternité  
 de honte, d'opprobre, de mépris, de détestation  
 & de haine (b).

C'est sous Alexis V. que les croisés s'emparèrent  
 de Constantinople, & cette conquête est l'événement  
 le plus remarquable contenu dans ces deux volumes.  
 Mr. le Beau le décrit avec une chaleur & une vivacité  
 qui reproduisent les traits dont un ancien a peint la

---

(a) On trouve cette espede de châtement exprimée dans l'écriture de la manière la plus énergique & la plus terrible : *Revelabo pudenda tua & ostendam gentibus nuditatem tuam & regnis ignominiam tuam.* Nahum. 3.

(b) Ce genre de punition n'a-t-il pas quelque analogie avec l'éternité de l'enfer, & n'y trouve-t-on pas un *argumentum ad hominem* en faveur de ce dogme des chrétiens ? Après mille ou dix mille ans, la postérité regardera-t-elle un Néron, un Andronic avec moins d'horreur que le jour de leur assassinat ? Pourquoi donc Dieu regarderoit-il, après quelques siècles, un réprouvé comme un homme juste, & le placeroit-il à côté des élus ?

prise & le saccagement d'une grande ville  
(a).

“ Dès le matin de ce jour la trompette  
 „ annonça sur la flotte le commencement  
 „ de l'attaque. Les deux partis n'étoient pas  
 „ exempts de quelque sentiment de crainte.  
 „ D'un côté la fatigue du combat précédent  
 „ & l'invincible opiniâtreté des croisés ébran-  
 „ loient le courage des grecs ; de l'autre l'é-  
 „ chec déjà essuïé faisoit respecter aux latins  
 „ ces terribles murailles, & ces défenses me-  
 „ naçantes qui les avoient repouffés. Pour  
 „ renouveler leur ardeur on fit crier par  
 „ un héraut, que le premier qui monteroit  
 „ sur le mur, auroit cent marcs d'argent  
 „ pour récompense. Aussi-tôt les vaisseaux  
 „ joints deux à deux, s'avancent rapide-  
 „ ment sur la même ligne & chaque cou-  
 „ ple s'attache à une tour. Les pierres par-  
 „ tent des balistes ; les ponts-levis s'abattent  
 „ & sont bien-tôt couverts d'une foule de  
 „ guerriers ; les échelles plantées au pied des  
 „ murs sont en un instant chargées de sol-  
 „ dats, qui montent à la file & s'empres-  
 „ sent de gagner les crénaux. Du haut des  
 „ tours & des courtines tombent de toute  
 „ part & de la main même des femmes, aux-  
 „ quelles la peur tient lieu de courage, des  
 „ pierres, des pieces de bois, des masses de

---

(a) *Urbs antiqua ruit multos dominata per annos:  
 Plurima perque vias sternuntur inania passim  
 Corpora, perque domos & religiosa Deorum  
 Limina.* 2. Æneid.

3, toute espece , des flots de feu grégeois ;  
3, & cet affreux orage renverse , fracasse ,  
3, écrase les uns , tandis que les autres pé-  
3, rissent environnés de flammes que rien  
3, ne peut éteindre. Les capitaines animent,  
3, encouragent , pressent les combattans &  
3, de la voix & de l'exemple. Il étoit déjà  
3, midi , & les grecs avoient l'avantage , lors-  
3, qu'un vent de nord se leve pendant ce  
3, furieux combat , & pousse près du mur  
3, deux vaisseaux liés ensemble , nommés la  
3, Pélerine & le Paradis , que montoient les  
3, évêques de Soissons & de Troyes. A pei-  
3, ne l'échelle élevée sur la hune de la Pé-  
3, lerine est appliquée contre le mur , qu'on  
3, voit déjà au haut de la tour un françois  
3, nommé André d'Urboise & Pierre Alberti  
3, vénitien ; qui sont suivis d'une foule de  
3, leurs camarades. Les grecs qui la défen-  
3, doient sont massacrés , ou se précipitent  
3, eux-mêmes. Les drapeaux des deux évê-  
3, ques sont les premiers plantés sur la mu-  
3, raille. A ce signal le reste de la flotte s'em-  
3, brase d'une nouvelle ardeur ; c'est à qui  
3, sautera le premier sur le bord & montera  
3, à l'escalade. On renverse les défenseurs ;  
3, en un moment on se saisit de quatre au-  
3, tres tours , d'où l'on faute dans la ville.  
3, Les béliers au-dehors frappent & abattent  
3, trois portes. Toute l'armée entre à grands  
3, flots , & avec elle la terreur & le carnage,  
3, Un seul ennemi met mille grecs en fuite.  
3, Chaque croisé est un lion , qui de ses

„ feuls regards chaffe devant lui un trou-  
 „ peau de cerfs „.

Le feu que Mr le Beau met dans ses descriptions le rapproche quelques fois de l'exagération & lui fait adopter des images gigantesques. “ Ils remplirent de matieres com-  
 „ buffibles dix-sept grands vaisseaux , & at-  
 „ tendirent un vent propre à les pousser  
 „ au riyage de Galata. Le vent du midi  
 „ s'étant levé au milieu de la nuit , ils mi-  
 „ rent le feu à ces brûlots , & les laissèrent  
 „ aller au gré du vent vers la flotte latine.  
 „ A l'approche d'un si furieux incendie , on  
 „ eût dit que toute la ville embrasée ve-  
 „ noit heurter la flotte pour la réduire en  
 „ cendres „. La ville qui *vient heurter la*  
*flotte* , ressemble un peu trop aux vaisseaux  
 devenus des isles flottantes dans l'éneïde ;

T. 2. p. 467

*Pelagoque putes innare revulsas*  
*Cycladas.*

“ Les barons qu'un si grand intérêt te-  
 „ noit en inquiétude , n'avoient pas quitté  
 „ le palais , ni le peuple la place ni les en-  
 „ virons , où l'agitation des esprits & le choc  
 „ des inclinations diverses excitoient ces  
 „ murmures qu'on entend sur la mer aux  
 „ approches d'un orage „. Cette comparai-  
 son ne paroît pas juste , puisque tout se  
 passa tranquillement dans l'élection de Beau-  
 douin , & qu'elle ne fut suivie d'aucune  
 tempête ; du reste elle sert à faire voir que

T. 2. p. 529.

Mr. le Beau s'est nourri de la lecture des anciens & qu'il a l'esprit très orné.

4. Georg. *Tùm sonus auditur graviôr, tractimque susurrant,  
Frigidus út quondam sylvis immurmurat auster:  
Ut mare sollicitum fridet refluentibus undis.*

Ce qui paroît sur-tout estimable dans l'histoire de Mr. le Beau, c'est son éloignement du philosophisme. Il n'est guere possible d'écrire avec plus de sagesse & d'impartialité. Quel champ pour un déclamateur à la mode que la prise de Constantinople par les croisés! Quelles couleurs n'ajouteroit-il pas à celles des grecs pour peindre les excès & les dégâts des latins! Ces lâches fureurs n'ont pas trouvé accès chez Mr. le Beau.

P. 502.

“ L'on ne doit pas s'en rapporter sur ce  
 „ point à la description horrible qu'en ont  
 „ fait les historiens grecs. Portés de leur  
 „ nature à l'exagération, ils ne l'ont pas  
 „ épargnée dans une peinture tracée par la  
 „ haine & le désespoir. Un écrivain latin  
 „ postérieur à ces tems-là a eu tort de dire,  
 „ sans doute sur la foi de ces historiens,  
 „ qu'avant la prise de Constantinople les  
 „ croisés étoient des Saints & qu'après la  
 „ prise ce furent des diables. Ils ne furent  
 „ jamais ni l'un ni l'autre. Selon les au-  
 „ teurs les plus dignes de croiance, les prê-  
 „ tres & les moines qui se trouvoient en  
 „ grand nombre entre les croisés, travaille-  
 „ rent avec tant de zele à calmer la fureur  
 „ de la victoire, qu'il n'y eut dans la ville  
 „ que deux mille hommes de tués; encore

le

„ le furent - ils presque tous par ces latins  
 „ qu'Alexis avoient chassés de Constantino-  
 „ ple „.

L'équité de Mr. le Beau égale son zele pour les droits & les honneurs de la vertu, il prend plaisir à insister sur les traits qui la font aimer & pratiquer; ce n'est pas ce ton emphatique du jour qui exalte quelques traits d'une bienfaisance de parade, c'est le tranquille flambeau de l'histoire qui découvre dans l'éloignement des siecles des vertus réelles & infiniment précieuses parce qu'elles étoient pratiquées par elles-mêmes & ne se nourrissoient pas de la vaine admiration des journalistes. “ Les raisons  
 „ politiques qui déterminèrent les suffrages  
 „ en faveur de Baudouin, étoient appuyées  
 „ de ses qualités personnelles. Aucun des  
 „ princes croisés ne le surpassoit en valeur  
 „ guerriere, aucun ne l'égaloit en vertu ci-  
 „ vile. Il étoit dans sa trente-troisième an-  
 „ née. Doux, affable, plein d'humanité, il  
 „ ne pouvoit voir un malheureux sans le  
 „ secourir. Il souffroit sans humeur les con-  
 „ tradictions, il renonçoit sans résistance à  
 „ son propre avis, pour embrasser un meil-  
 „ leur. Il ne manquoit ni de lumieres pour  
 „ appercevoir la route qu'il falloit tenir dans  
 „ les conjonctures les plus embarrassantes,  
 „ ni de confiance à la suivre. Sa piété trou-  
 „ voit dans les plus grandes occupations le  
 „ tems de la priere; & la pureté de ses  
 „ mœurs lui interdisoit même les regards  
 „ qui auroient pû la ternir. Son aversion

„ pour la débauche alloit jusqu'à la singularité : deux fois par semaine il faisoit crier le soir dans son palais ; *défense à tout impudique de coucher sous le même toit que le prince* „

Cette excellente histoire présente quelques fautes contre l'exactitude du langage, p. ex. *un nombre innombrable ; épargner le massacre ; homme de fortune, & qui la méritoit ; aussi avare qu'il étoit avide, tout venoit s'abîmer dans son trésor*. Les lecteurs équitables ne songeront pas à reprocher au savant historien de telles minuties ; mais une certaine société de gens de lettres, qui juge

\* Esp. des  
journ. Janv.  
1777, p. 404.

\*\* Ibid. p.  
407.

\*\*\* Ibid.

supérieurement le *mérite littéraire* \*, ne manquera pas de s'écrier : en vérité ! *il y a des gens qui font imprimer des choses bien étranges* \*\* ; & de demander à tout homme de bonne foi , *s'il est possible de faire des fautes aussi énormes contre la langue* \*\*\* ?

---

*Les caractères du Messie, vérifiés en Jesus de Nazareth. Deux volumes in-8°. A Rouen 1776. A Liege, chez Orval-Demazeau.*

**L** Es prophéties , suivant l'observation de Mr. Bossuet, se réduisent à trois articles principaux , la réprobation des juifs, la vocation des gentils, la Personne & les caractères du Messie. Le dernier de ces objets est sans doute le plus important, & c'est celui qu'on traite de préférence dans l'ouvrage

que nous annonçons ici. On sent qu'il est difficile de répandre un nouveau jour sur une matière déjà traitée tant de fois durant un grand nombre de siècles par des hommes dont les lumières, les talents, l'étude des langues sacrées égaloient la religion & le zèle. Ce qui peut néanmoins donner un air de nouveauté à ce traité, est l'unité du dessein qui nous retrace le tableau du Messie formé par des traits prophétiques qui le regardent directement & exclusivement. " Les commentateurs qui ont expliqué les prédictions des Prophetes à mesure qu'elles se présentoient dans les livres de l'Écriture qu'ils s'étoient proposé d'éclaircir, n'ont pû en suivant ce plan, les rapprocher les unes des autres, & en faire sentir les rapports. Les docteurs de l'école ne les ont ni rassemblées ni discutées toutes suffisamment dans des traités sans nombre dans lesquels ils se sont principalement attachés à combattre les hérésies opposées au mystère de l'Incarnation „ Les apologistes de la religion n'ont pas négligé la preuve des prophéties, mais la multitude d'objets qu'ils ont dû embrasser pour répondre à toutes les difficultés des incrédules, a resserré & affoibli l'attention qu'ils ont donnée à celui-ci.

Dans le premier livre l'auteur développe les principaux caractères du Messie. Dans le second il s'applique à prouver que non-seulement il est venu, mais encore qu'il a dû paroître dans les tems qui se sont écoulés

entre la naissance de Jesus-Christ, & la ruine de Jérusalem. Dans le troisieme il prouve par des faits notoires, tirés d'auteurs contemporains, souvent même de nos ennemis, qu'en Jesus-Christ & ses disciples sont accomplies toutes les prédictions qu'il a prouvé, dans les deux premiers livres, appartenir au Messie. Enfin il répond aux principales objections, tant des juifs que des incrédules sur ce point si important. A beaucoup d'érudition l'auteur joint de la clarté & de l'ordre; la force lui manque quelques fois, & il néglige de tems en tems de saisir tous les avantages que sa cause lui donne. P. ex. p. 210 du 1. tome, en réfutant le P. Hubigant qui refuse de reconnoître chez les hébreux les participes isolés & sans cas, il oublie de lui citer *Mekoke, scribere faciens*, qui se trouve dans le même texte. --- On desireroit aussi une plus grande exactitude, ou si l'on veut, un peu plus d'érudition. P. VII de la préf. il dit que *nous n'avons pas le commencement du premier livre de la préparation évangélique d'Eusebe, ni la fin du dixieme*. Il ignore que ces deux pieces ont été retrouvées & publiées en 1725 par J. A. Fabricius.

A la fin de l'ouvrage l'auteur conjure les juifs dépositaires de ces sacrés oracles de joindre aux réflexions que leur fournissent tant de prédictions accomplies, celles que doit leur faire naître la considération de leur état présent. Les ennemis de la révélation trouvent également leur condamnation dans

les divers états de ce peuple , pour l'histoire duquel ils affectent un mépris si dédaigneux ; ses Ecritures , qu'ils blasphement , constatent aux yeux de l'univers , ce que la protection de Dieu fit autrefois pour le défendre , ce que sa justice a fait ensuite pour le détruire , & ce que sa providence opere encore pour en conserver les restes. Ces faits , comparés avec ceux qui sont enseignés dans l'Evangile , & avec les prédictions des Prophetes , démontrent , par un concert vraiment divin , que *Dieu , qui parla d'abord à nos peres par les Prophetes , nous a parlé , dans les derniers tems , par son Christ* (a). Heb. I.

---

(a) *Multifariam multisque modis olim Deus loquens Patribus in prophetis , novissimè diebus istis locutus est nobis in Filio. Heb. I.*

---

*Histoire abrégée des Papes , depuis Clément XIV , tirée des auteurs ecclésiastiques. A Paris , chez Moutard 1776 , deux volumes in-8°.*

Ceux qui ont été extasiés à la lecture de la vie & des lettres de Clément XIV , par Mr. C. , retrouveront ici le même plaisir , le compilateur de cet abrégé ayant rempli une partie du second tome de ses ravissantes productions ; mais ceux qui n'ont vû en tout cela que les pures imaginations de Mr. C. , ne sentiront pas la même délectation dans cette lecture , & la bon-homme du rédacteur en ce point leur donnera une fort mauvaise idée

du reste ; & peut-être ne se tromperont-ils pas. On est curieux de savoir de cet *historien abrégiateur* , à quel titre M. Caraccioli est un *auteur ecclésiastique* ; & certainement le public seroit fort en droit de demander raison de cette énorme multitude d'impostures qui outragent tous les jours la bonne foi ; mais il vaut beaucoup mieux abandonner ces faméliques compilateurs au mépris qu'ils méritent , que de les appeler à un examen juridique.



*Observations sur les rapports physiques de l'huile avec les flots , tirées du Journal historique & littéraire de Luxembourg , avec la réfutation de l'Essai sur les moyens de diminuer les dangers de la mer. A Luxembourg , chez l'Imprimeur de ce Journal. A Liege , chez Orval-Demazeau. in-8°. 1777.*

C E n'est ici qu'un recueil de ce que nous avons dit dans différens journaux sur une matiere qui fixe aujourd'hui les regards des physiciens d'une maniere particulière. Nous avons cru devoir rassembler nos réflexions 1°. en faveur de ceux qui ne lisent pas notre Journal. 2°. En faveur de ceux qui le lisent , mais qui ne le gardent pas & qui par-là ne sont pas à même de pouvoir se rappeler tout ce qui a été dit sur cet article. 3°. Enfin pour ceux qui préfe-  
rent

rent de trouver tout l'ensemble sous les yeux que de le former eux-mêmes par la recherche des différentes citations, auxquelles nous renvoyons, suivant notre coutume. Nous avons fait quelques corrections & quelques légères additions aux extraits que nous avons rassemblés, & nous pensons que cette lecture suffira pour décider le jugement du public sur cette question hydrostatique. Le prix promis par Mr. de L. à celui qui aura le mieux prouvé la vertu de l'huile sur les flots, doit être délivré au mois de Mai prochain. Mais si nous avons mieux differté contre la vertu de l'huile, que d'autres en sa faveur, Mr. de L., amateur du vrai, fera plus de cas d'une démonstration contraire à son système, que de tous les appuis d'une erreur chérie.

On trouve chez les mêmes Libraires la défense de l'auteur de ce Journal contre Aretin II, & contre une soi-disante *société de gens de lettres*. On s'imagine bien que ces fortes de défenses sont très-affligeantes pour un homme pacifique qui n'attaque jamais aucun Journaliste, & va son train d'une manière unie & conforme aux principes qu'il croit vrais ; mais il faut qu'il se prête aux circonstances & qu'il accepte quoiqu'à regret les cartels qu'on lui envoie, s'il veut atteindre une certaine sécurité & courir sans dégoût la nouvelle carrière qu'il a été obligé de s'ouvrir.

*Res dura ; at regni novitas me talia cogit  
Moliri, & latè fines custode tueri. 4. Æneid.*

---

**L**E sieur Bataille, artiste, demeurant à Anvers, a eu l'honneur de présenter à Son Altesse Royale un microscope des mieux traités. Par une invention nouvelle il lui donne trois inclinaisons différentes. Ce mécanicien prouve la facilité d'examiner les objets en quelque situation qu'ils se trouvent, sans gêner l'observateur. Il est maniable en tous sens. Au porte-objet ordinaire l'inventeur en a ajouté un second, par lequel on fixe les points de vue avec beaucoup de facilité. Son Altesse Royale a daigné en témoigner sa satisfaction, l'a fait placer dans son cabinet, & a donné à l'artiste une récompense qui caractérise la bienfaisance avec laquelle ce grand Prince encourage tous les arts. Ce même mécanicien a soumis au jugement de l'académie impériale & royale une autre machine de son invention propre à trouver le niveau.

---

L'Oignon est le mot de la dernière Enigme.

L O G O G R I P H E.

**J**E cause aux mortels bien des maux.  
 Ma tête est un des métaux.  
 Avec mes cinq lettres premières  
 Je rends des sons mélodieux,  
 Et qui n'a pas les trois dernières  
 Ne peut se servir des deux yeux.

NOUVELLES



## NOUVELLES POLITIQUES.

## TURQUIE.

**C**ONSTANTINOPLE (le 5 Janvier.)  
 Le Grand-Seigneur a envoyé le 21 du mois dernier au Kiaya-Bey la démission de sa place, à laquelle Sa Hauteſſe a d'abord nommé Muſtapha - Effendi. Elle a accordé à Iſmail - Bey, ancien Reis-Effendi, qui fut exilé l'été dernier en l'ifle de Chypre, la permission d'aller demeurer en celle de Scio.

On continue à craindre que les affaires de la Crimée n'aient des ſuites très-férieuſes. L'envoïé ruſſe vient de remettre à notre miniſtere la déclaration ſuivante :

“ Sa Majeſté Impériale, ma très-gracieuſe Souveraine, après avoir employé ſi long-tems toute la diſcrétion poſſible & tous les ménagemens de l'amitié à attendre l'ifſue & l'accompliſſement définitif des affaires de la paix, auxquelles eſt attaché le bonheur mutuel des ſujets des deux empires ; obligée d'autre part de voir par les effets, que cependant la ſublime Porte n'a point fait difficulté de ſe permettre non-ſeulement directement & ſous différens titres dans l'adminiſtration ſouveraine des tartares de Crimée, de charger leurs Chans de nommer les juges & les receveurs des domaines, de faire entrer ſes troupes dans le pays, & d'étendre ſon autorité juſqu'à ſoumettre les hordes des Nogaïes, comme auſſi à l'inſtigation du Kan de Crimée, Devlet-Gherai, de lui ſoumettre

I. Part.

B b

les Cabardiniers (a), qui n'ont jamais appartenu à la Porte ni à la Crimée, mais encore de demander dans les lettres de récréance du Sultan & du Visir, remises à l'ambassadeur prince Repnin, que la liberté & l'indépendance des nations tartares dans leur état politique & civil fût entièrement abolie, en y ajoutant de remettre sous la domination du Sultan les places cédées à la Russie, Kercz, Genicale & Kinburn, Sa Maj. Imperiale par tous ces faits, se trouve dans la nécessité indispensable pour le maintien de la dignité & afin de remettre sa cour impériale dans l'égalité maintenant violée des conditions de la paix des deux empires, d'user de représailles, & en suivant l'exemple de la Porte elle-même, de faire entrer ses troupes dans Précop, comme en un lieu d'un état tiers, qui n'appartient ni à l'une ni à l'autre partie, & où il se trouve autant ou plus d'habitans, qui font consister la durée de leur bien-être, non dans la servitude & la dépendance étrangère, mais dans une liberté & une indépendance absolue de qui que ce soit; & ce faisant, d'ordonner au fousigné son envoyé extraordinaire & ministre plénipotentiaire, de déclarer au ministre de la sublime Porte ottomane, qu'une telle démarche, à laquelle la Porte elle-même l'a forcée, n'a absolument d'autre but que de faire effectuer définitivement les engagemens sacrés des articles de la paix entre les deux hautes puissances signés par leurs plénipotentiaires à Kainaragig, & solennellement

---

(a) La Cabardinie est l'étendue de pays, qui avoisine la mer d'Azoff entre la place de ce nom & le Cuban : c'est une horde de tartares-circassiens, qui l'occupe, & qui dans plusieurs cartes est placée sous l'empire russe, tandis que les Cara-Nogaies ou tartares-noirs sont assignés à l'empire ottoman : mais l'un & l'autre de ces peuples sont des hordes nomades ou errantes, qui ne reconnoissent d'autre domination que celle du plus fort.

ratifiés par elles, en proposant un moyen comme le meilleur & le plus court, pour un objet si utile aux deux empires, savoir: d'envoyer, de la part de la Porte des commissaires exprès, munis de plein-pouvoir suffisant, au feld-maréchal comte de Romanzow, Trans-Danubien, à l'effet de conférer directement avec lui, & de consommier les affaires non encore terminées entre les deux états, d'autant que c'est à ce grand-général que S. M. I. a commis avec pleine confiance & suffisante autorité tant l'occupation de Précop que le soin du rétablissement des tartares dans leur forme de gouvernement libre & indépendante, sauf les droits & rites de la religion mahométane. Le soussigné instruit par les ordres qu'il a reçus de Sa Maj. Imperiale, que les dispositions de la cour impériale de Russie sont toujours d'entretenir sincèrement & de bonne foi la paix & la bonne amitié avec la sublime Porte ottomane, sur le pied du traité perpétuel conclu à Kainaragig sans la moindre altération à ces conditions, qu'il ne pût tendre au préjudice de la Porte, ou à l'oppression de la liberté des tartares, dans leur état civil ou politique; puisqu'au contraire c'est le rétablissement & l'assurance de ladite liberté, sauf les préceptes de la loi mahométane, qui est l'unique but de ses intentions & conséquemment de la démarche actuelle à l'égard de Précop: le soussigné, dis-je, désireroit en même tems que le haut & très éclairé ministre de S. H. le Sultan le munit d'une réponse, qui écartant à la fin tout sujet de mécontentement, lui prouvât le bonheur de servir d'instrument utile à l'arrangement définitif de toutes ces affaires non encore terminées, & par-là même à l'affermissement sur une base de loi inébranlable des liens précieux & si décisivement avantageux au bien-être des deux parties, de l'amitié, du bon voisinage & de la paix perpétuelle.

Depuis qu'il a été résolu d'envoyer des troupes & des munitions de guerre contre les persans, l'on a nolisé trois bâtimens

francs pour le transport de ces munitions à Alexandrette. Imicli-Ali, Pacha de Trébifonde, nommé Séraskier de cette partie, est chargé de rassembler les troupes d'Asie : on a assigné à cet effet 500 bourfes pour subvenir aux premières dépenses. Les ordres sont aussi donnés pour le rétablissement des postes en Asie, & pour faciliter les communications. Les persans sont déjà maîtres de Kerkut & bloquent Bagdad.

### R U S S I E.

PÉTERSBOURG ( *le 20 Janvier.* ) Le 11, premier jour de l'an (v. st.) les grands de l'empire, les ambassadeurs & ministres étrangers, de même que la principale noblesse parurent à la cour pour complimenter l'Impératrice, ainsi que Leurs Alt. Imp., qui se rendirent à la grande chapelle, suivies de ce brillant cortège. Il se fit plusieurs décharges du canon de nos deux forteresses pendant tout le service divin, & le soir, il y eut bal dans la galerie que la famille impériale honora de sa présence. Ce même jour, on publia plusieurs avancemens dans les quatre régimens des gardes, & l'on assûre que Sa Maj. Imp. a fait aussi une promotion dans ses armées ; mais il n'en est rien transpiré dans le public. Mr. Domaschnew, directeur de l'académie, à la tête de son corps, eut l'honneur de présenter à la cour le nouveau tome de ses mémoires qui s'imprime tous les ans. Le 17, le baron de Cocceji, colo-  
nel

nel au service de Prusse, aiant rempli sa commission, eut son audience de congé de l'Impératrice & de Leurs Alt. Imp. Mr. Kwafchnin Samarin, conseiller intime, sénateur & chevalier des ordres de l'empire, a obtenu la démission de ses emplois avec continuation de ses appointemens. La même grace a été accordée à Mr. de Muller, général-major, après quarante ans de service. Le comte de Schuwalow, directeur de la banque, a eu permission de voyager pendant deux ans.

Les troubles de la Crimée font plus sérieux qu'on ne pense. Le Chan protégé par la Porte a un parti très-considérable. Les cosaques de Sicz ou Siczowi, les mêmes que les russes disperferent sur les frontieres de la Tartarie, font passés au nombre de quarante mille au service des tartares, pour faire cause commune avec eux. Le prince Proforowski, qui y a le commandement, se voyant dans l'impuissance de leur résister, en a informé aussi-tôt sa cour, en demandant qu'on eût à lui envoier au plutôt du renfort.

Se sieur de Narischkin qui étoit parti il y a environ trois ans & demi pour les mines de Koluwan, de Weskresent & autres, comme gouverneur des dites places, a été conduit ici il y a environ huit semaines, pour être jugé au sujet de l'abus qu'il a fait de son autorité dans ces contrées. Comme on l'accuse d'y avoir causé un soulèvement contre le gouvernement à peu près semblable à

celui de l'imposteur Pugatscheff, on s'attend qu'il ne tardera pas à être condamné à mort.

Le sieur Dalgreen, maître ferrurier en cette ville, a présenté récemment à l'académie un nouveau modele d'une échelle pour les accidens d'incendie : le but de son invention est de rendre ces échelles plus portatives & en même-tems plus aisées à élever. Pour procurer le premier avantage, son modele est construit de façon à pouvoir être renfermé dans une caisse de moyenne grandeur; &, pour obtenir le second, le sieur Dalgreen a imaginé une roue, par laquelle l'échelle est d'abord élevée & dressée à l'endroit requis, sans qu'il soit même besoin de l'appuyer contre un mur ou de le soutenir par quelque autre moyen. Enfin, pour dernière utilité, ces échelles offriront aux travailleurs la facilité de prendre toutes les situations les plus avantageuses & les plus commodes pour la direction des pompes & le jeu des seringues. Les fréquens incendies, auxquels l'usage des maisons de charpente expose les villes de la Russie, & le désastre arrivé dernièrement au quartier de Pétersbourg, nommé Wasiley-Ostrow, ont engagé cet artiste à penser aux moyens de prévenir dans la suite, le plus qu'il est possible, les funestes effets de pareils accidens. --- Pour parvenir plus aisément à de nouvelles découvertes dans l'océan-septentrionale où se trouve l'Archipel du nord que cet empire a rendu tributaire; il part tous les ans au mois d'Août, ou en Septembre un vaisseau

de la couronne bien armé & bien muni de provisions, qui se rend dans le port d'Ochotsk, & delà dans les isles du nouvel Archipel. Il a été réglé que ce navire doit être arrivé en Octobre à l'embouchure de la grande riviere de Kamtschatka : c'est là qu'il passe l'hiver ; il en fait voile en Juin ou en Juillet, pour retourner en Russie avec le tribut qui se paie en pelleteries & en marchandises du país. Une particularité qu'on ignore peut être dans les país étrangers, c'est qu'effectivement il est parti plusieurs vaisseaux russes du port d'Ochotsk pour les côtes de l'Amérique. Les premiers firent voile en 1768 au nombre de trois, dont un de Tobolsk & deux de Tula : en 1770, il en partit un autre, & deux en 1772 ; mais on n'a encore aucun détail de ces différentes expéditions, qui doivent sans doute avoir rencontré de puissans obstacles.

On voit circuler une liste des revenus de ce vaste empire ; mais comme elle n'est rien moins qu'authentique, & qu'au contraire elle est visiblement défectueuse en bien des endroits, rien ne doit engager à en faire part à nos lecteurs.

## P O L O G N E.

VARSOVIE (le 31 Janvier.) Depuis la clôture de la dernière diète, l'on ne peut fournir d'ici que très-peu d'aliment à la curiosité publique ; & certainement la Pologne, dont les troubles ont si long-tems attiré les

yeux de l'Europe, n'en est pas plus malheureuse pour occuper moins le théâtre. Le conseil-permanent continue assidûment ses séances, pour procurer l'exécution des loix émanées à la dernière diète : mais il ne transpire rien de ses travaux.

Le Roi a nommé son conseiller aulique actuel le libraire Michel Groell en récompense des services rendus au public depuis son avènement au trône, pour avoir employé une partie de ses fonds à imprimer les livres les plus propres à répandre le bon goût de la littérature en Pologne. ---- Il est arrivé ici du Palatinat de Mscislaw un gentilhomme nommé Hotynski en qualité de député de la noblesse de la partie du grand-duché de Lithuanie qui a passé sous la domination russe. Cette noblesse peu accoutumée à la forme du gouvernement purement monarchique, se plaint sur-tout de la dureté avec laquelle la traitent les gouverneurs & tribunaux de cette nation, & elle a chargé Mr. Hotynski de prier le Roi d'interposer ses bons offices auprès de l'Impératrice pour obtenir un meilleur traitement. ---- Les contrats à Lemberg & à Dubno ont eu un fort mauvais succès, qu'on attribue à la vente des biens des Jésuites, pour l'achat desquels les Seigneurs gardent leur argent sans s'embarrasser de paier leurs dettes. ---- On a dressé en Lithuanie un état de l'armée du grand-duché ; mais il n'est, comme celui de l'armée de la couronne, que *ad interim*. On augmentera les troupes progressivement, suivant l'augmenta-  
tion

tation des finances. Le Roi veut qu'il regne dans le service militaire la discipline la plus rigoureuse ; & Mr. de Griesheim , officier de mérite qui a long-tems servi avec distinction dans la cavalerie prussienne , a été nommé maître-général de tactique , avec le rang de lieutenant-colonel de l'armée lithuanienne ; on croit qu'il fera créé une charge semblable pour l'armée de la couronne.

DANTZICK ( *le 30 Janvier.* ) Nous avons perdu toute espérance , depuis qu'un voisin redoutable arrondit son territoire autour de nos murs. Ce que nous avons annoncé comme un simple projet , même après la prise de possession de Langefuhr , est aujourd'hui un fait de la plus grande évidence. Le Roi de Prusse a consacré des sommes très-considérables pour nous renfermer au milieu des nouvelles propriétés qu'il acquiert journellement jusques sous les remparts de notre ville. Les troupes augmentent à proportion que le terrain s'agrandit , & avant le printems prochain , nous nous trouverons assiégés entre nos murs , sans pouvoir avancer , ni reculer.

## E S P A G N E.

MADRID ( *le 25 Janvier.* ) La cour est actuellement au Pardo , où elle restera jusques au samedi de la Passion. Le duc d'Arcos , par ordre du Roi , a congédié la troupe de comédiens , qui selon l'usage devoit suivre la cour.

Le Roi aiant considéré qu'indépendamment

de la multitude d'affaires qui sont du département du conseil des finances , auquel ressortissent jusqu'à présent les appels des jugemens du surintendant-général des couriers & des subdélégués , ce conseil n'a jamais eu dans son ressort les causes concernant les couriers maritimes & des Indes , Sa Majesté a résolu d'établir un tribunal supérieur sous la dénomination de la junte-royale des couriers & postes d'Espagne & des Indes , pour juger les appels interjettés des sentences en première instance desdits surintendant-général & ses subdélégués , tant en Espagne qu'en Amérique. Ce tribunal , qui jouira d'une pleine indépendance avec inhibition à tous autres tribunaux & juges de s'immiscer des affaires de son ressort , sera composé du premier secrétaire d'état , nommé surintendant-général des couriers & des postes avec le caractère de président , de quatre ministres de robe des conseils de Castille , de la guerre , des Indes & des finances , des directeurs-généraux , ministres-honoraires de cape & d'épée du conseil des finances , du receveur-général des revenus en qualité de secrétaire , & du fiscal en qualité de procureur du Roi. Sa Majesté a en même tems nommé , pour y remplir les quatre places de ministres de robe , les conseillers D. Domingo Alexandro de Zerezo du conseil de Castille ; D. Miguël de Galvez de celui de guerre ; D. Raphaël Autuncz de celui des Indes ; & D. Pablo de Ondorza de celui des finances.

A l'instance du tribunal de l'inquisition

on a mis en prison plusieurs personnes suspectes, & on leur fait leur procès dans le plus grand secret ; ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que parmi ces mêmes prisonniers se trouve le sieur de Campomanes, qui s'est rendu si célèbre par ses ouvrages sur les droits de régale & d'amortissement.

Le 23 du mois dernier Dom Jacques Rives, alcade de Lorcha, près de la ville d'Arcoy dans le royaume de Valence, se trouvant à peu de distance de son habitation avec son fils âgé de quinze ans & un ouvrier, un loup féroce & fort grand parut subitement devant eux, saisit l'enfant à la tête & le mordit à plusieurs reprises, avant que l'ouvrier n'eut le tems de le secourir, ainsi que l'alcade. qui furent à leur tour mordus en plusieurs endroits. La bête les abandonna pour aller attaquer un troupeau de cochons qui s'approchoit. Les blessés jetterent des cris afin de faire fuir tous ceux qui se trouvoient sur le chemin. La bête les suivit jusqu'à la porte d'un parc, où ne pouvant entrer, elle prit le chemin du village en mordant de tems en tems tout ce qu'elle rencontra. Le voisinage alarmé résolut d'exterminer au plutôt l'animal, & les jeunes gens armés de fusils & de bâtons se mirent à sa poursuite. Deux d'entr'eux l'atteignirent, & l'un d'eux étant affailli, se défendit à coups de poing, & parvint à lui serrer le gosier de telle façon que l'autre eut le tems de l'assommer à coups de bâton. Ce garçon âgé de 23 ans, est petit & paroît

fort délicat. Il est blessé à quatre endroits. Le receveur de la commanderie a ordonné qu'on ait soin des blessés & qu'on prenne des précautions contre la rage, quoiqu'on n'en apperçoive aucun simptome.

## P O R T U G A L.

LISBONNE ( *le 14 Janvier.* ) La princesse née le 22 Décembre dernier, est morte aujourd'hui des suites d'une érysipele qui depuis quelques jours s'étoit répandue sur tout son corps. La Princesse du Brésil, sa mere, se porte aussi bien qu'on peut le desirer.

## S U E D E.

STOCKHOLM ( *le 5 Février.* ) Malgré la sévérité des loix contre la distillation clandestine, on ne laisse pas de découvrir encore des contrevnans de tems à autre. Il y a quelques jours que les visiteurs trouverent chez le marguillier d'un village, peu distant de cette capitale, une brandevinerie bien montée, & qui livroit beaucoup d'eau-de-vie. Le propriétaire a été conduit dans nos prisons, & il y a apparence qu'il servira d'exemple.

Comme les nouvelles especes d'argent circulent aujourd'hui en abondance, on commence à faire sortir les anciennes especes, tant nationales qu'étrangères, que la défiance ou la cupidité avoient fait tenir cachées. Mais il en est résulté des abus, en ce que

les personnes qui ne connoissoient pas ces especes, les ont refusées, & que d'autres n'ont voulu les recevoir qu'au-dessous de leur valeur. Pour y obvier, le Roi a ordonné qu'il seroit formé un tarif pour fixer la valeur de ces vieilles especes, tant nationales qu'étrangères, relativement à celle des nouvelles especes qui ont cours aujourd'hui. --- On apprend que les casernes que le Roi avoit ordonné de faire bâtir dans tout le royaume pour chaque régiment, afin de soulager les habitans du logement des troupes, sont achevées. En conséquence les magistrats respectifs ont reçu ordre d'aller les visiter en présence des chefs des régimens & des capitaines; & ceux-ci en feront leur rapport, en indiquant ce qu'ils y trouveroient de défectueux.

## A L L E M A G N E.

VIENNE (le 2 Février.) Leurs Majestés Impériales ont élevé au grade de lieutenant-feld-maréchal le comte Samuël Giulay, général-major & chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse, & lui ont en même tems confié le commandement général des troupes dans le gouvernement de Carlsbad, à la place du baron de Kléefeld, général d'artillerie, qui s'est retiré à cause de son grand âge.

Après l'arrivée d'un courier parvenu ici de Naples il y a quelques jours, il y eut à la cour une longue conférence, à l'issue de

laquelle le courier fut ré-expédié avec des dépêches qu'on croit de la plus grande importance. Ceux qui se croient au fait des affaires, & qui combinent les armemens de l'Espagne avec les dispositions qu'on fait en Russie, assûrent qu'il s'agit d'une guerre prête à éclater entre la Russie & l'Espagne; cette dernière monarchie ne pouvant voir de bon œil l'accroissement de l'empire russe sur la Méditerranée.

BERLIN (le 10 Février.) Le 29 du mois dernier, on a célébré à la cour l'anniversaire de la naissance de la Princesse-Douairière de Prusse, qui accomplissoit sa 55<sup>me</sup> année. Celui du Roi, qui est entré dans sa 66<sup>e</sup>, aiant eu lieu le 24 du même mois, l'Académie royale des sciences & belles-lettres a tenu, le 30 Janvier, son assemblée publique, pour solemniser cette fête. Plusieurs personnes de la première distinction assistèrent à cette séance, dont le conseiller-privé Forney, secrétaire-perpétuel, fit l'ouverture par le discours suivant :

“ Les éloges des Monarques ordinaires sont,  
 „ si j'ose m'exprimer ainsi, des tours ou de force  
 „ ou d'adressè, par lesquels on cleve jusqu'aux  
 „ nues les choses les plus communes : on mas-  
 „ que celles qu'il n'est pas possible de presenter  
 „ avantageusement ; on donne même carrière à  
 „ son imagination au point d'attribuer à l'objet  
 „ du panegyrique ce qui ne lui convient ja-  
 „ mais, comme la clémence à un Prince dur,  
 „ la générosité à un Prince avare, le savoir &  
 „ les talens à un Prince borné, l'amour des let-  
 „ tres à un Prince, qui a pour elles la plus par-  
 „ faite indifférence.

„ Vous savez, MESSIEURS, que je n'ai ja-  
 „ mais été exposé à de pareils inconvéniens.  
 „ J'ai toujours trouvé matière aux louanges les  
 „ plus vraies, tant dans le caractère que dans  
 „ les actions de notre auguste protecteur. Je n'ai  
 „ été embarrassé que dans le choix : mais, lors-  
 „ que ce choix a été fait, j'ai reconnu mon in-  
 „ suffisance à me placer à la hauteur de mon  
 „ objet & à le bien représenter.

„ Cependant, puisque c'est ma fonction & que  
 „ depuis si long tems le retour de nos solempni-  
 „ tes académiques m'appelle à parler au milieu  
 „ de vous, MESSIEURS, j'ai du moins la res-  
 „ source de votre indulgence, qui m'est connue  
 „ par tant d'expériences répétées, & que vous  
 „ ne me refuserez pas, lorsque j'en ai le plus  
 „ de besoin, & que je fais probablement les  
 „ derniers pas dans une carrière, que d'autres  
 „ après moi fourniront mieux.

„ Mais que parlé je d'indulgence ? Je me re-  
 „ pose sur un autre fondement bien plus assuré :  
 „ c'est que l'éloge de notre grand Monarque est  
 „ tout fait au-dedans de vous, & qu'à mesure  
 „ que je parle, vous pouvez vous dispen-  
 „ ser de m'écouter, & vous en tenir à vous-  
 „ mêmes, à votre propre façon de penser & de  
 „ sentir. Les orateurs, même les plus éloquens,  
 „ ne sont pas ceux qui louent le mieux les  
 „ Princes : cela n'appartient qu'à la voix publi-  
 „ que. En vain Pline auroit écrit son panégyri-  
 „ que, si ce panégyrique n'avoit été celui de  
 „ Trajan.

„ Si vous voulez pourtant que je vous dise,  
 „ quel est le point de vue, sur lequel je fixe dans  
 „ ce moment mes regards, parce qu'il me frap-  
 „ pe vivement ; c'est la prodigieuse sagacité du  
 „ Roi dans le choix de ses ministres. Qu'on  
 „ passe en revue tous ceux qui ont été hono-  
 „ rés de cette dignité depuis plus de trente six  
 „ ans, on verra qu'ils ont tous eu des talens  
 „ décidés, & une aptitude encore plus décidée  
 „ pour les fonctions qui leur ont été confiées.  
 „ Connoître les hommes & les mettre en place,

„ c'est, si j'ose bégayer sur ces matieres, le non  
 „ plus *ultra* de l'art de regner „  
 „ L'éloge, que je vais lire, m'a suggéré cette  
 „ idée ; & il va la confirmer „

Ce discours fut suivi de l'éloge de Mr. de Waitz, baron d'Eschen, ministre d'état & de guerre, chevalier de l'ordre du Lion, membre honoraire de l'académie, mort le 7 Novembre 1776, dans sa 69e. année, après avoir fourni la carrière la plus distinguée.

COLOGNE (le 7 Février.) L'on apprend qu'à l'occasion du malheureux accident qui a consumé la belle résidence de l'Electeur à Bonn, le grand-chapitre & les états du pais de Munster viennent de donner une marque très-distinguée de leur attachement & de leur respect pour la personne de Son Alt. Electorale, leur Prince & Evêque, en lui offrant de leur propre mouvement une somme considérable pour sa cassette particulière, & une autre encore plus grande pour le rétablissement de son palais.

MUNICH (le 31 Janvier.) Le 15 de ce mois, le chevalier de la Luzerne, envoyé extraordinaire de Sa Maj. Très-Chrétienne auprès de notre Electeur, eut une audience solennelle à laquelle il fut conduit dans un carrosse de gala de la cour attelé de six chevaux. Les fourriers de la cour, les valets-de-pied & autres gens à la livrée de l'Electeur précédoient à pied, ainsi que la maison de l'envoyé. L'envoyé eut l'honneur de lui remettre sa lettre de créance : il fut ensuite conduit

conduit à l'audience de l'Electrice avec les mêmes cérémonies, & le lendemain à celle de la duchesse de Baviere. Mr. Eden, envoié extraordinaire de Sa. Maj. Britannique, a eu le surlendemain une audience solemnelle dans laquelle on a observé les mêmes cérémonies. --- Le 17, deux personnes vêtues simplement aiant demandé à voir dîner Leurs Alt. Electorales, l'Electeur ordonna avec sa bonté accoutumée qu'on les fit entrer. Elles se placerent vis-à-vis de l'Electrice, qui ne les regardant qu'après quelques instans, jetta un grand cri, se leva de table, & courut embrasser tendrement l'Electeur de Treves & la Princesse Cunégonde de Saxe. Leurs Alteffes ne devoient arriver que dans le mois de Mars, & leur présence inattendue a rempli de joie toute la famille electorale & la ville de Munich.

DRESDE ( le 10 Février. ) Comme il s'est glissé dans cet électorat, ainsi que dans d'autres contrées de l'Allemagne, des idées destructives des principaux dogmes de la religion chrétienne, Son Alt. Electorale a rendu des lettres-patentes qui tendent à réprimer ce désordre.

Nous FRÉDÉRIC - AUGUSTE, &c. &c. &c.  
*Attendu que nous avons été informés, que plusieurs savans, au sein de l'église évangélique, contribuent à la propagation de plusieurs erreurs, notamment des dogmes de Socin, & que même ils leur font gagner tous les jours du terrain, en les semant par des écrits publics : A ces causes, desirant ré-*

I. Part.

C c venir

*Venir de pareils idées erronées, qui se font glissées dans l'église évangélique à son grand préjudice, & les détourner de nos états, nous avons jugé nécessaire de notifier nos intentions à ce sujet. En conséquence nous voulons, que les consistoires respectifs dans nos états électoraux veillent exactement à ce mal; & qu'au cas que, contre toute attente, de pareilles erreurs fussent enseignées, ou répandues dans des écrits, par des ecclésiastiques de ce païs, soit dans les églises ou dans les écoles, ou par d'autres personnes, de quelque rang ou condition qu'elles soient, il en soit d'abord donné avis au lieu qu'il convient, &c.*

## I T A L I E.

**ROME ( le 31 Janvier )** Le 13 on a convoqué devant Sa Sainteté la congrégation générale des Rits sacrés pour l'examen des doutes de l'approbation des vertus en degré héroïque de feu l'évêque Jean de Palafox, à laquelle il ne s'est trouvé outre les consultants, prélats & religieux, que huit cardinaux, y compris le cardinal Negroni, promoteur de cette cause. On saura dans peu le résultat de cette assemblée. Le St. Pere veut examiner par lui-même ceux qui sont favorables & ceux qui sont opposés à eette affaire.

Le Sérénissime Landgrave de Hesse-Cassel arriva ici le 14 vers les sept heures du soir, avec une suite composée de dix cavaliers & de seize autres personnes. Le 15 au matin,

Son Alt. Sér. alla faire ses prieres à la Basili- que du Vatican , & en admira ensuite la magnificence. Le 16 au soir , elle eut une audience de Sa Sainteté qui la reçut avec une bonté particuliere , & s'entretint pendant près d'une heure avec elle. Le 18 , fête de la Chaire de St. Pierre , ce Prince se rendit de nouveau à la Basilique du Vatican , pour y assister à la Messe célébrée pontificalement par le cardinal duc d'Yorck , le Pape y étant présent.

Sa Sainteté a fait présent d'un anneau pastoral , consistant en une pierre précieuse entourée de brillans , à Mgr. Alexandre Matteï , nommé dernièrement à l'archevêché de Ferrare. Le cardinal Giraud , qui s'est démis de cette dignité en faveur de ce prélat , lui a donné un pareil anneau ; & le cardinal Charles Rezzonico lui a fait remettre une croix épiscopale en or avec une chaîne de pareil métal. Le 22 , le cardinal Giraud a donné encore en sa considération un grand repas , auquel Son Emin. avoit invité toute la famille dudit prélat. --- Le 23 , le cardinal Conti a pris possession de la protectorie de la congrégation *di Monte-Vergine*. --- Le soir , il arriva un courier extraordinaire de Lisbonne , adressé au commandeur d'Almada , ministre plénipotentiaire de cette cour. auprès du St. Siège , lequel lui apporta la nomination de Mgr. da Sylva-Pereira des comtes di San-Jago au Patriarchat , ainsi que le procès verbal pour le faire proposer dans le consistoire prochain. Le même courier

assûre que le Roi très-fidèle se trouve beaucoup mieux & que Sa Maj. a recouvré l'usage de la main droite, sans avoir encore celui de la parole.

Après des recherches faites, pour découvrir l'auteur du meurtre commis en la personne du gouverneur d'Acquapendente, on vient d'arrêter un barbier, soupçonné d'être le meurtrier; le public est curieux de savoir les raisons qui peuvent l'avoir porté à une action si noire, d'autant qu'il s'est trouvé qu'il n'avoit point touché à ses effets.

MILAN (le 28 Janvier.) L'Impératrice-Reine a institué ici par son décret du 2 Décembre dernier une académie d'agriculture, des arts & des manufactures, dans l'intention de faciliter de plus en plus les découvertes utiles au public. En conséquence, le comte de Firmian, ministre plénipotentiaire de Leurs Majestés, a donné part le 21 de ce mois de cette résolution à divers savans & autres personnes de cette ville, qui ont été choisis pour composer cette société patriotique.

VENISE (le 31 Janvier.) Le 13 de ce mois le conseil des Dix a fait publier une sentence rendue contre le sieur Spiridione Balsamo, de l'isle de Zante, ci-devant calculateur-général au Levant, & André Tiziano, ci-devant greffier à Corfou, pour avoir l'un & l'autre négligé les devoirs les plus essentiels de probité & de fidélité, inséparables de l'exercice du ministère public; & pour avoir fraudé de la manière la plus criminelle les

revenus publics , en les faisant tourner à leur avantage personnel par d'indignes artifices ; & particulièrement le premier , qui pour cette raison a été banni de tous les états de la république , sous peine d'être pendu si on peut s'en saisir ; promettant à celui qui le prendra ou le tuera une récompense de 4000 ducats , avec la faculté de délivrer un homme banni ou condamné aux prisons , à moins que ce ne soit pour crime d'état ou vol de caisse ; & s'il arrivoit que dans l'attaque l'agresseur fût tué , ses héritiers recevraient la récompense. En attendant , le susdit Spiridione Balsamo doit être rayé du registre des sujets qui forment le conseil noble de la ville de Zante ; & sa maison située à Corfou sera démolie jusqu'aux fondemens , sans qu'on puisse dans son emplacement établir aucune fabrique ou manufacture ; mais dans l'endroit le plus éminent on érigera une colonne , où sera inscrit son délit & sa condamnation ; & pour que son châtiment soit plus exemplaire , on posera une pierre avec la même inscription dans l'endroit le plus remarquable de la chambre des comptes. Tous ses biens sont déclarés confisqués , & on déclare nuls tous les contrats qu'il a faits depuis le 8 Mars 1770.

On apprend des côtes de Barbarie que depuis la mauvaise réussite de l'expédition espagnole en 1775 , la puissance algérienne a inspiré de la crainte même à ses voisins. Le Bey de Tunis va au-devant de tout ce qui peut lui faire plaisir ; & si le Dey d'Alger déclaroit la

guerre à quelque puissance européenne, on ne doute point que le Bey ne suivît son exemple. Cette même expédition a cependant eu l'effet de tenir Alger dans de continuelles alarmes ; & comme les armemens qui se font dans tous les ports d'Espagne, entretiennent cette inquiétude, on ne cesse de travailler nuit & jour pour réparer & augmenter les fortifications de la place. --- Notre consul a éprouvé dernièrement un effet de la hauteur avec laquelle les barbaresques ont coutume de traiter les nations européennes : le 7 Octobre, le Dey le manda, & lui annonça formellement, que, si dans l'espace d'une vingtaine de jours il ne recevoit le présent annuel de la république, Mr. le Consul n'avoit qu'à partir, la guerre étant déclarée dans ce cas à ses Souverains. Heureusement ces menaces devinrent inutiles, puisque dès le lendemain il entra dans le port un navire anglois, aiant à bord ce présent si impatientement attendu.

Les lettres de Novi font mention d'un événement atroce. Le Pere Aquasciati, ci-devant Jésuite, se retira dans sa patrie après l'abolition de la Compagnie. Ses talens pour les travaux ecclésiastiques lui valurent une cure dans laquelle il faisoit beaucoup de bien. Aiant été instruit dernièrement d'un scandale public qui existoit dans sa paroisse, il a employé dans le secret les exhortations & les conseils pour le faire cesser ; mais son zèle irrita sans doute les malheureux qui en étoient

l'objet, & deux jours après, à peine eût-il pris du chocolat, qu'il expira.

NAPLES (le 30 Janvier.) Le Roi qui avoit nommé depuis peu gentilhomme de la chambre en exercice le prince de Caramanica, vient de le déclarer son envoyé-extraordinaire à la cour de Russie : ce seigneur partira pour sa destination, dès que notre cour connoitra le sujet qui, revêtu du même caractère, doit venir résider ici de la part de celle de Pétersbourg. ----- Un courrier extraordinaire arrivé ici de Vienne le 15 de ce mois & adressé au ministre de Leurs Majestés Impériales en cette cour, a apporté au marquis de la Sambucca, notre ministre auprès d'elles, les lettres de créance & les présens de L. M. I. pour le tems qu'il a resté près d'elles en qualité de ministre de notre cour. Ceux de l'Empereur consistent en une superbe tabatiere renfermant le portrait de cet auguste Monarque orné de brillans d'une grosseur & d'une beauté singulieres; & en un joïau précieux contenant le portrait de l'Impératrice-Reine, aussi garni de brillans d'un grand prix. Cette auguste Souveraine a aussi envoyé à la marquise épouse de ce ministre une aigrette de brillans avec une tabatiere d'un travail & d'une beauté surprenans. La Reine notre Souveraine en lui remettant ces présens, les a accompagnés d'expressions les plus douces & les plus flatteuses.

Les commissaires, qui comme nous l'a-  
vons

vons dit, ont visité l'hôtel de Mr. Tannucci, étoient chargés de se saisir de l'argent & des papiers d'un certain Carlini, accusé de quelques malversations, & qui avoit pris le parti de s'enfuir. On fait qu'en 1764 l'Italie & sur-tout le royaume & la ville de Naples éprouverent une disette générale. L'avidité de certains particuliers, qui ne cherchoient qu'à s'engraïsser de la substance du peuple, en augmenta la consternation. Le pain devenu plus rare & plus mauvais avoit occasionné des maladies, dont des milliers de personnes furent les victimes. Carlini étoit alors sur-intendant des grains; on l'accusa d'avoir favorisé ceux qui faisoient ce trafic indigne; mais on ne pouvoit venger la cause commune, parce que Carlini, protégé par le marquis Tannucci, étoit au-dessus de leurs atteintes, de sorte qu'on ne punit que quelques subalternes. La disgrâce de ce dernier aiant fait penser au sur-intendant, on fut pour le prendre; mais comme il n'avoit pas ignoré à quoi il devoit s'attendre, il avoit prévenu par la fuite ceux qui venoient le chercher. Les domestiques de Mr. Tannucci ont avoué que les effets du coupable avoient été transportés à Caserte dans le palais du marquis.

## A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 14 Février.) Le Roi vient de faire une création de trois comtes au royaume d'Irlande : ce sont les vicomtes  
Orwell,

Orwell, Aldborough & Clermont, qui ont été créés, le premier comte de Shipbrooke, le second vicomte Amiens & comte d'Aldborough, & le troisieme comte de Clermont. Ces seigneurs, connus ci-devant sous le nom de lord Orwell, lord Balinglass, & lord Clermont ( de la maison Fortescue, dont une branche s'est établie en Irlande), avoient été décorés du titre de vicomte au mois de Juin dernier. Sa Maj. a en même tems conféré la dignité de chevalier-baronnet au royaume d'Irlande à Mr. Henri Langrishe; & elle a nommé membres de son conseil-privé au même royaume Mr. Richard Heron, le lord Longford, le général-major Jean Pomeroy, & Mr. Th. Waite.

Sa Maj. a journellement des conférences avec ses ministres sur les affaires de l'Amérique, & relativement aux mesures à prendre pour pousser la guerre avec vigueur, au cas que les colonies se refusent aux propositions d'accommodement, qui leur ont, à ce qu'on assure, été envoyées en dernier lieu. En conséquence on parle d'augmenter l'armée du Roi en Amérique, en y envoyant les troupes suivantes, savoir 6 mille wirtembergeois, 2 mille hessois, 500 hommes de la principauté de Mecklenbourg-Strelitz, & 1500 que fourniront divers autres Princes d'Empire. A l'égard du plan d'opérations à suivre la campagne prochaine, on prétend qu'il fera d'abord question de faire une diversion dans la province de Massachusset. Le rendez-vous général des

troupes fera en conséquence à New-Port dans l'isle Rodes, d'où elles marcheront vers Boston pour aller attaquer cette ville du côté de terre.

Chaque province du roïaume a remis au gouvernement un détail des hommes de milice qu'elle contient, & on croit qu'on lui fera faire le service ordinaire des troupes réglées pour suppléer à celles qui ont été envoyées en Amérique. Le Roi a fait connoître à la chambre des communes qu'il chargeroit le département du commerce d'examiner l'état où il est en Afrique.

La cour a reçu avis que les hostilités se continuoient avec beaucoup d'acharnement entre les espagnols & les portugais dans leurs provinces de l'Amérique-méridionale. Mais on se flattoit que les derniers ordres, qu'y ont envoyé les deux cours, y rétabliront le calme, quoique de part & d'autre on se dispoit à tout événement. La cour a reçu des dépêches de ses ministres dans les cours d'Allemagne, au fujet des recrues pour les troupes auxiliaires en Amérique &c. La presse des matelots aiant continué ces jours-ci avec un redoublement d'activité par ordre de l'amirauté, afin d'achever au plutôt d'équiper des vaisseaux de guerre, que la cour va mettre en mer, nos politiques en ont pris occasion de faire accroire au public que nous sommes à la veille d'une guerre avec la France & l'Espagne, & que ces deux puissances ont renoncé au systême pacifique & amical dont elles ont fait profession envers

vers l'Angleterre, afin de saisir le moment favorable de nos démêlés pour faire une vive impression sur nous dans la conjoncture présente; mais nous sommes fondés à rejeter cette idée comme fautive & illusoire.

On vient de faire des découvertes qui font craindre qu'il n'y ait un plus grand nombre d'incendiaires qu'on ne se l'étoit d'abord imaginé. On prétend qu'ils avoient engagé ces jours-ci un malheureux à faire fauter notre grand magasin à poudre de Gravesend, nouvelle qui néanmoins n'a pas été bien constatée; un autre a tenté de mettre le feu au chantier d'Harwich, d'autres à celui de Portsmouth & d'autres ports du royaume. On a eu occasion d'observer les démarches de quelques personnes suspectes, & on a trouvé des matières combustibles placées de manière à mettre le feu au bois de construction. Toutes ces démarches ont engagé le gouvernement à envoyer des détachemens de marine dans tous nos chantiers & arsenaux, & à faire des recherches promptes & exactes pour découvrir les auteurs de ces attentats. On a examiné quelques personnes suspectes, mais on ne voit encore aucune certitude. Le 4 de ce mois, entre midi & une heure, on amena à l'hôtel de police devant le chevalier Fielding, un homme qui se fait appeller *hell* (enfer) dit Jean le Peintre; deux couriers du cabinet l'avoient été prendre dans la prison d'Odiam, où il étoit resserré sur le soupçon d'avoir mis le feu à Portsmouth. Plusieurs seigneurs de l'amirauté ont assisté à

son interrogatoire : on le somma de découvrir ce qu'il pouvoit savoir contre les incendiaires ses complices, mais il garda un silence morne & obstiné. Le nommé Weston, l'un des ouvriers de la corderie, déposa sous serment qu'il avoit vû le prévenu dans le magasin le jour précédent de l'incendie, & plusieurs personnes affirmerent qu'elles l'avoient observé dans le même endroit, quelques heures avant que le feu se déclarât : lorsqu'on le saisit on trouva sur lui un vase rempli d'esprit de thérébentine, une boîte remplie d'amadou, des allumettes &c., ainsi que quelques pamphlets inflammatoires publiés par les docteurs Franklin & Price. Pendant trois heures entières que dura son examen, il nia absolument qu'il eût jamais été à Portsmouth & à Bristol. Interrogé s'il n'avoit en aucun tems résidé en Amérique, il se contenta de répondre que cela étoit égal aux interrogateurs, & n'avoit aucun rapport au crime dont on l'accusoit ; il se comporta en général avec beaucoup d'insolence : on finit par l'envoier à la nouvelle prison, d'où il sortira au premier jour pour subir un second interrogatoire.

On écrit de Dublin que le comte de Buckingham y est arrivé le 23 du mois dernier en qualité de vice-roi d'Irlande, & qu'il y a été reçu avec de grandes marques de satisfaction. Le comte d'Harcourt qu'il a relevé dans ce poste, est de retour ici ; & dans une conférence qu'il a eue avec le Roi le 2 de ce mois, il a rendu compte à Sa Maj.

de l'état des affaires de ce pais-là. On écrit de la même ville que le 17 Janvier, un détachement d'enrôleurs, qui vouloit emmener un homme par force, avoit été fort maltraité par la populace; & que le lieutenant, qui le commandoit, s'étoit échappé à peine, & qu'un de ses gens avoit été tué: &, selon une lettre d'York du 28 Janvier, le lord-maire avoit reçu une lettre, par laquelle on le menaçoit de brûler sa maison particuliere, ainsi que l'hôtel de la mairie, si le détachement d'enrôleurs n'étoit renvoyé hors de la ville avant ce jour-là: surquoy le magistrat avoit promis une récompense de cent guinées, pour découvrir l'auteur de cet écrit. Dans la plupart des endroits le pouvoir civil soutient l'exécution des lettres de presse de l'amirauté: mais dans la cité de Londres le chef-magistrat & la grande pluralité de la cour des aldermans persistent à s'y opposer avec vigueur.

Outre les revenus ordinaires il s'agira de faire un emprunt de 6 millions sterling. On dit que le ministre a eu sur ce sujet quelques entretiens avec nos principaux négocians & banquiers, qui ont en leurs mains de grosses sommes, tant à eux qu'à leurs correspondans; & qu'on lui a non-seulement offert la susdite somme, mais même jusqu'à dix millions à modique intérêt. Il ne s'agira plus que de trouver les moyens de paier les intérêts.

Le ministere vient de s'emparer d'un paquet adresse à Mr. Franklin de la part du

congrès. Ce paquet avoit été expédié par le bâtiment l'Aurore, ci-devant l'Oxford, appartenant à Glasgow, & qui fut pris il y a quelque tems par les américains avec un détachement du 71<sup>e</sup>. régiment. Une partie de l'équipage étoit composée d'anglois, qui aiant été faits prisonniers avoient passé au service des colonies. Pendant le voiage l'un d'eux, nommé Guillaume Turner, qui faisoit les fonctions de contre-maître, proposa à ses camarades de s'assurer du capitaine, nommé Jean Hutchinson, de l'écrivain, & du reste de l'équipage; ce qu'ils exécuterent, aiant profité de l'occasion qu'ils se trouvoient seuls sur le pont. Turner, aiant alors pris le commandement, fit route pour Liverpool, où le bâtiment est entré le 29 du mois dernier; & le paquet de dépêches, scellé des armes du congrès, a été envoyé aussi-tôt au lord North. Son contenu pourra donner au gouvernement des éclaircissémens sur le motif du séjour du docteur Franklin à Paris. Quant à la cargaison du navire, destinée pour Nantes, elle est d'une assez grande valeur, & consiste entr'autres en 412 tonneaux de tabac. Les ordres du capitaine portoient de faire directement voile pour la France, & d'éviter pendant son passage de héler quelqu'autre vaisseau que ce fût.

Des lettres de Charles-Town, dans la Caroline du sud, nous apprennent qu'un particulier, auquel l'assemblée provinciale avoit confié 7000 liv. sterl. pour acheter la cargaison de deux vaisseaux & pour l'échange de

quelques provisions militaires, a disparu tout-à-coup, & qu'on n'en a point eu de nouvelles depuis.

On voit circuler un projet d'union entre les treize colonies de l'Amérique contenant xvi articles; mais dans une circonstance où les troupes du Roi sont presque par-tout victorieuses dans le continent, & où rien ne peut encore garantir aux américains leur indépendance prétendue, nous croions devoir différer de le communiquer à nos lecteurs. C'est la fable des voyageurs qui partagent entr'eux la dépouille du lion avant de l'avoir pris & tué.

Le bâtiment la *Betsy*, parti de Rhode-Island le 23 Décembre, a apporté avis, que le général Clinton avoit fait embarquer, les jours précédens, à Newport un corps de troupes à bord de quelques bâtimens de transport, sous le convoi du vaisseau de guerre l'*Expériment*, pour aller attaquer la Providence, petite ville maritime sur le continent à l'extrémité septentrionale de la province; que l'embarquement avoit été achevé le 20, & qu'au départ de la *Betsy* l'escadre ne se trouvoit qu'à six milles de la Providence. Comme il n'y avoit dans la place qu'une garnison fort peu nombreuse, on comptoit de la réduire avant la fin de l'année, & de se rendre maître en même-tems de la flotte continentale, commandée par le sieur Hopkins, qui, à l'apparition de la flotte royale, s'est retirée dans ce port avec plusieurs autres bâtimens américains. -----

Des avis de la Nouvelle-York marquent qu'une brigade hessoise a été surprise à Trenton par un gros corps de provinciaux , & qu'elle s'est retirée après une perte considérable , mais la cour n'a encore rien publié touchant cet événement (a).

## FRANCE.

PARIS ( *le 13 Février.* ) Le Roi , toujours attentif à encourager les arts & les

(a) Tels sont les faits les plus importants que présentent l'état de l'Angleterre depuis l'ordonnance dernier. Nous ne parlons pas d'une prétendue victoire des américains , annoncée dans plusieurs écrits périodiques , ni de plusieurs autres événemens , parce que nous les croyons faux. Il est humiliant de devoir pour la seconde fois nous justifier sur l'article du silence , ou du peu d'étendue que nous donnons aux nouvelles de certains pays dont d'autres périodistes ont toujours des choses rares à annoncer. Ne vaut-il pas mieux laisser le lecteur dans l'ignorance des chimères , que de les lui enseigner pour l'en détromper quinze jours après , ou ce qui est pis encore de le laisser dans l'erreur après même que la vérité a déployé tous ses rayons ? Qu'on examine l'article d'Angleterre depuis le commencement du différent avec les colonies , on y trouvera une suite , une succession de choses qui semblent avoir été prévues , & qui coulent naturellement de l'idée que nous avons donnée du premier état de la rébellion. On y verra ni fausse annonce de victoires , ni exagération ridicule des forces américaines , ni plans de prétendus traités , &c. Tout cela grossit sans doute un journal , mais il prouve aussi la crédulité ou la négligence du journaliste.

sciences utiles à la marine, a fait expédier des lettres d'ennoblissement au sieur Groignard, ingénieur - constructeur en chef de la marine, déjà connu par la grande quantité de vaisseaux qu'il a construits avec succès, & qui vient de donner de nouvelles preuves de ses talens dans la construction, au port de Toulon, d'une forme de bassin dans lequel les vaisseaux feront radoubés avec autant de commodité que dans ceux de Brest & de Rochefort.

Un arrêt du conseil d'état du 3 Janvier supprime un imprimé anonyme, intitulé : *Très-humbles & très-respectueuses représentations des états-généraux de Bourgogne au Roi, relativement à leurs délibérations annullées sur le rapport de feu Mr. de Clugny.* On mande de Dijon que Mr. le comte de Damas & sur-tout Mr. l'abbé de la Goutte qui avoient reçu l'impulsion du ministère de Mr. Turgot, nient pourtant d'avoir eu part aux dites représentations. --- Pour continuer & consommer enfin son projet de refondre la constitution de tous les corps militaires, Mr. de St. Germain vient de faire paroître son ordonnance concernant le génie. Il paroît aussi une ordonnance du Roi du 4 Janvier 1777, par laquelle S. M. juge à propos d'apporter à la composition du bureau d'administration de son école royale militaire, des changemens que les circonstances & les vûes qu'elle a sur cet établissement rendent indispensables.

On a jugé ces jours-ci au parlement une

cause assez finguliere : une femme de Villejuif, encore jeune, abandonnée de son mari, fit pendant quelques années beaucoup de recherches pour découvrir ce qu'il étoit devenu. Comptant y être parvenue au moien d'un extrait mortuaire qui lui fut envoyé d'Hollande, elle se remaria au bout de 19 ans. Long-tems après, ce mari qui étoit encore en vie, reparut dans une espece d'opulence, & aiant réclamé sa femme, elle s'empressa de se réunir à lui. Le second, abandonné si promptement, & sur-tout un garçon de seize ans dont il l'a rendue mere, se sont adressés à la justice, pour qu'au moins cet enfant, né d'un mariage contracté dans la bonne foi, ne pût être réputé bâtard. Conformément aux conclusions de Mr. Séguier, l'arrêt en ne maintenant que le premier mariage, a déclaré que l'enfant du second hériteroit de ses pere & mere comme les autres enfans qu'ils pourroient avoir légitimement. --- L'ex - frere mineur Poilly, donc le nom retentissoit depuis si long-tems désagréablement dans les tribunaux & qui est parvenu à se faire relever de ses vœux au bout de 30 ans à Meaux, vient enfin d'être débouté, par un arrêt rendu à la grand'chambre, de toutes les demandes considérables en succession & en dommages & intérêts à la dame de Chanteraine, veuve de son frere aîné qu'il auroit voulu dépouiller du peu qu'elle avoit. --- Un arrêt du parlement ordonne qu'un intitulé : *Motifs de ne point admettre la nouvelle liturgie*

de Mr. l'archevêque de Lyon , fera laceré & brûlé par l'exécuteur de la haute justice. Mr. l'avocat-général Séguier dans sa réquisition à ce sujet , cite plusieurs expressions de ce libelle contre les nouveaux breviaires , par exemple celle-ci : *les dernieres erreurs qui ont troublé l'église en France , rendent encore les nouvelles liturgies plus dangereuses ; les anciens sectaires se séparoiént de l'église avec éclat ; ils abjuroient la liturgie , ils ne l'alteroiént pas. Les novateurs modernes n'osent pas se déchaîner contre la liturgie catholique ; leur système est de la corrompre & d'y faire entrer peu-à-peu leurs erreurs favorites.* L'auteur parle au nom du chapitre de l'église primatiale de Lyon , qui cependant a accepté la nouvelle liturgie par une délibération du 13 Novembre dernier.

Le grand-conseil , malgré la suppression que le parlement avoit faite du *mémoire servant de suite à la justification du Sr. de Beaumarchais* , se dispoisoit à le décréter ; mais Mr. le garde des sceaux lui a imposé silence de la part du Roi , & a dit que l'intention de Sa Maj. étoit que son grand-conseil ne donnât aucune suite à cette affaire.

On dit que Mr. de Boullainvilliers vend sa charge de prévôt de Paris à Mr. le président Hocquart. --- Le sieur Suzanne , greffier , garde-facs de la grand'chambre , un de ceux qui ont été dénoncés aux chambres assemblées , s'est défait de sa charge. Peut-être ne bornera-t-on pas à cela son châtement. Cet officier a été convaincu d'avoir abusé de son

état, en mettant à contribution les malheureux plaideurs, pour leur faire nommer les rapporteurs qu'ils desiroient. ---- On croit toujours ici que notre cour s'emploie vivement à rétablir la paix entre l'Angleterre & les colonies. Mr. Franklin a eu dernièrement plusieurs conférences avec nos ministres, & avec lord Stormont. L'Angleterre ne paroît pas vouloir profiter de cette médiation; on dit que le ministère de Londres a fait répondre qu'il ne peut pas se départir des instructions données à ses commissaires en Amérique, conformément à divers actes du parlement & aux résolutions prises au conseil, d'autant moins que ces instructions sont suffisantes pour parvenir à une réconciliation, si les colonies sont sincèrement disposées à concourir aux vûes de la mere-patrie. ---- Divers navires appartenans à des particuliers, qui étoient chargés d'artillerie, de munitions & de provisions, & qui avoient à bord des officiers destinés pour les colonies de l'Amérique, ont eu défense de sortir des ports du royaume. ---- On écrit de Toulon que le marquis de St. Agnan y a reçu ordre du ministre de la marine de rappeler tout de suite tous les officiers absens de ce département.

Cette capitale que l'on ne cesse d'accroître & d'embellir, fera dans quelque-tems encore ornée par l'exécution des plans & devis que Mr. vient d'arrêter en son conseil, relativement à son palais du Luxembourg : les réparations faites pour l'habiter doivent coûter trois millions; mais au moien d'un ar-

rangement économique , inventé par Mr. Cromot , le Prince-roiâl n'aura que le tiers de cette somme à paier par cent mille francs annuellement sur ses revenus ; il ne se réserve qu'une partie du jardin , avec celle que la reine d'Espagne s'étoit fait séparer , & il vend l'autre partie considérable à une compagnie , dont les mesures sont prises pour faire bâtir des hôtels sur ce terrein ; le petit Luxembourg , qui est pour ainsi dire enclavé dans le grand , fera acheté par Monsieur de Mr. le prince de Condé. Il y a cependant bien des personnes qui voient avec peine la dégradation & diminution de ce beau jardin , & les embellissemens projetés ne leur paroissent pas pouvoir dédommager le public de cette perte.

On vient de délivrer de la prison \* le troisieme tome des lettres de Caraccioli publiées sous le nom de Ganganelli ; mais depuis qu'on en connoit le véritable auteur , personne ne s'empresse à en faire l'acquisition.

\* Voyez le  
Journal du  
1. Fév. p.  
227.

On a formé une école de jeunes danseurs & danseuses qui s'exerceront sur un théâtre particulier établi dans le Marais ; & ce sera de cette pépiniere qu'on tirera à l'avenir les sujets pour l'opéra. Jamais l'art des cabrioles n'a été aussi encouragé parmi nous. Les bals de l'opéra sont courus cette année plus que jamais. La foule y a été constamment si grande , que bien des dames en sont sorties grièvement incommodées. Il y a peu de

\* Voyez  
une remar-  
que impor-  
tante dans  
le *Cat. de*  
*l'air.* Jour.  
du 15. Octo-  
bre 1775, p.  
554.

lieux où l'on soit plus mal à son aise \* ; mais on ne se guérit pas pour cela de cette ridicule manie ; il est convenu qu'on ira s'ennuyer une soiréee entiere au milieu d'une cohue infoutenable, uniquement pour pouvoir dire qu'on a été au bal & qu'on est du beau monde.

Il est né en cette capitale, dans le courant de 1776, neuf mille sept cents seize garçons, & neuf mille deux cents trois filles, en tout 18,919. Le nombre des morts en hommes est de dix mille huit cents quatre-vingt-trois, & en femmes de huit mille huit cents quatre-vingt-quatre, en tout 19,767. On a porté à l'hôtel des enfans trouvés trois mille deux cents vingt-six garçons, & trois mille cent quatre-vingt-treize filles, en tout 6419. Le nombre des morts a excédé celui de l'année dernière de mille trois cents cinquante-quatre. On remarque avec peine, que la dépravation des mœurs, qui augmente de jour en jour dans la France, y fait diminuer de plus en plus le nombre des mariages. Cette diminution est très-sensible dans les provinces & dans les campagnes. Elle se fait même sentir dans la capitale, où l'on voit que les enfans inconnus, tristes victimes de la débauche, surpassent les légitimes, depuis une vingtaine d'années, d'un cinquième & plus. Ne pourroit-on pas dire aux françois de notre siècle, ce qu'Auguste disoit aux chevaliers romains ? " Ce n'est pas pour  
,, vivre seuls que vous restez dans le célibat :  
,, chacun de vous a des compagnes de sa

„ table & de son lit „ (a). Pour réprimer ; du moins en partie , un désordre qui causeroit tôt ou tard notre ruine , il est un moyen bien simple & doublement avantageux à l'état ; c'est de lever un impôt annuel sur les personnes qui ne seroient point mariées , depuis l'âge de 21 ans , tems auquel il est permis de s'engager dans les ordres sacrés & l'état religieux , jusqu'à celui de 60. Telle étoit la conduite des romains. Le censeur , en faisant le dénombrement des citoyens , demandoit à chacun : *& tu ex animi tui sententiâ uxorem habes liberum quærendorum causâ ?* Si la réponse étoit négative , il faisoit paier la taxe qui s'appelloit *æs uxorium*. L'argent que produiroit ce nouvel impôt , seroit employé à augmenter les prérogatives & les pensions accordées au mariage. La campagne , où les familles sont toujours très-nombreuses , en retireroit beaucoup d'avantages.

Un de nos philosophes aint reçu deux mille écus d'une Dame protectrice de la secte , & aiant fait quelques difficultés de les recevoir , quoique finalement ils lui soient restés , toutes les gazettes & journaux en ont parlé avec extase. On a même vû un périodiste donner le défi à tous les chrétiens de faire preuve d'une si belle action. Cela rappelle ce mot du sage Mr. Porter au sujet des

---

(a) La judicieuse , la conséquente philosophie ! Ce sont ces mêmes partisans d'un célibat détestable , qui déclament contre le célibat religieux.

actions vertueuses des turcs. *Elles sont si rares que tout le monde en parle.* Les vertus du chrétien se cachent, & c'est malgré des efforts bien sinceres qu'elles acquierent de la célébrité (a); mais on fait que les vertus philosophiques ont un rapport particulier avec les gazettes: & que

..... Le Mercure de France  
Rapporte chaque mois un trait de bienfaisance.

*Le Journal françois* dont les adverfaires des philosophes s'étoient fait des idées merveilleuses, a déjà perdu beaucoup de partisans. On a cru y voir que l'auteur de la *Dunciade* avoit plus de zèle contre les critiques, tels que feu Mr. Freron, que contre les ennemis de la religion & de la société. D'ailleurs est-il possible que Mrs. Pallifot & Clément fassent jamais un ouvrage bien combiné? L'un est l'adorateur le plus humble de Mr. de V, & l'autre est son ennemi forcené; l'un est aussi excessif dans ses éloges, que l'autre dans ses critiques. Qu'on juge

Autres réflexions sur ce sujet, dern Journ. p. 271, & autres endroits cités là même.

(a) Quelle consolation, quel prix pour le sage, de voir ses actions étalées à côté des cabrioles d'un danseur & des charmes d'une comédienne! il rougiroit d'être vertueux, si la vertu devoit lui procurer une telle apothéose? Ah que les payens favoient mieux classer les choses & élever au-dessus de la terre ce qui n'est pas fait pour y tenir!

*Virtus recludens immeritis mori  
Caelum, negatâ tentat iter viâ;  
Cætusque vulgare & adam  
Spernit humum fugiente pennâ. Hor.*

juge après cela de l'ensemble & du résultat des idées de ces deux journalistes; elles hurleront d'effroi, comme dit Bayle, de se voir accouplées; & la saine philosophie ne gagnera rien à cette singulière alliance ?

*Non tali auxilio, nec defensoribus istis  
Tempus eget.* 2. *Æneid.*

Ceux qui croioient que Mr. l'abbé Bergier se reposoit à l'ombre de la gloire qu'il s'est acquise dans ses combats multipliés contre les incrédules, se trompoient. Ce célèbre défenseur de la religion toujours animé du même zele n'a rien moins été qu'oisif depuis le dernier ouvrage dont il a enrichi le public. Il va faire paroître incessamment un livre élémentaire de religion qu'il a composé par ordre du gouvernement pour l'usage des collèges de l'école militaire. L'impression de ce livre a retardé celle d'un grand ouvrage que Mr. l'abbé Bergier a également consacré à la religion. ---- Un nouvel ouvrage historique de la médecine ancienne & moderne, faisant remarquer que les chinois ne connoissent point l'usage de la saignée, si ce n'est que des médecins font tirer quelques gouttes de sang de l'extrémité des doigts en les perçant avec des têts aigus de porcelaine: les journalistes s'étonnent avec raison, qu'en Europe la médecine fasse couler tous les ans tant de millions de livres de sang pour guérir, & qu'à la Chine depuis tant de siècles, dans un si vaste empire on prolonge également sa vie en conservant

fon sang. ---- Quoique la dernière assemblée du clergé ait suffisamment prémuni contre le danger de lire *l'histoire philosophique des établissemens des européens dans les Deux-Indes*, il paroît encore une critique vigoureuse de cet ouvrage; l'auteur de cette nouvelle critique présente près de deux cents assertions irréligieuses, séditieuses & fausses de cette histoire philosophique, & il soutient que Mr. l'abbé Raynal, en la rédigeant, n'a voulu que déclamer contre ce qu'il y a de plus sacré, par rapport aux loix & à la société, & renverser les idées de la décence, des mœurs &c. (a).

VERSAILLES (le 16 Février.) Le 28 du mois dernier, le comte de Saint-Paul, ministre plénipotentiaire de la cour de Londres, eut une audience particulière du Roi, dans laquelle il prit congé de Sa Maj. Mgr. le duc de Chartres, chef-d'escadre, a été promu au grade de lieutenant-général des armées navales. ---- Sa Maj. a élevé à la dignité de cordon-bleu Mr. le comte d'Aranda, à celle de duc-héréditaire Mr. le comte du Châtelet, & à celle de duc à brevet Mr. le comte de Mailly-d'Aumont. ----- Le Roi, en apprenant la mort du maréchal de Conflans, l'un des deux vice-amiraux de France, a créé une troisième place de vice-amiral, & a élevé à ce grade le comte d'Estaing

---

(a) Voyez le Journal du 15 Fév. 1775, p. 229 & autres cités là-même.

& le prince de Beauforemont-Liftenois, lieutenans-généraux. S. M. a en même tems accordé le grade de lieutenant-général des armées navales au bailli de Raymond d'Eaux, au comte d'Orvilliers, commandant la marine à Brest, & au comte Duchaffault, commandant l'escadre du Roi en rade à Brest, tous les trois chefs-d'escadres des armées navales --- Le comte d'Ennery, gouverneur-général des ifles françoises sous le vent, étant mort le 13 Décembre dernier, S. M. a nommé à sa place le Sr. d'Argout, maréchal de camp, commandant-général à la Martinique, qui sera remplacé par le marquis de Bouillé, brigadier des armées du Roi. --- S. M. a envoyé des lettres-patentes à Mr. l'abbé Bourgeois, ex-Jésuite de la province de Champagne, qui le constituent supérieur des missions de la Chine, & a écrit au Pape pour le faire agréer. Mr. Bourgeois est depuis sept ans à Pekin en qualité de mathématicien (a). Le Roi donne sur ses menus plaisirs 12000 liv. pour les missions de cet empire.

---

(a) Heureusement qu'à la mort du P. Hallerstein le P. Bourgeois & quelques autres Jésuites se soient trouvés à Pekin, sans quoi les chinois, ce peuple si savant & si éclairé, se seroit trouvé dans de plaisans embarras, & auroit dû avoir, comme ci-devant, recours aux mahométans pour rédiger le calendrier. Nous avons connu autrefois le P. Bourgeois, qui à l'étude des mathématiques joignoit le zèle le plus vif pour les progrès de la foi.

Les Srs. Lemoine, ancien directeur de l'académie roïale de peinture & de sculpture, Dhués, sculpteur du Roi, adjoint-professeur de la même académie, & Délarche, sculpteur-cifeleur, ont présenté à Sa Maj. trois monumens en bronze, dont chaque figure a 18 pouces environ de hauteur, le piédestal en marbre à proportion. Ces trois ouvrages avoient été demandés par le feu Roi, & S. M. Louis XVI, par un sentiment de respect pour son aïeul, en avoit ordonné l'entiere exécution. Le premier de ces monumens est la réduction en petit de celui que la province de Bretagne, au milieu de la joie universelle qu'excita la convalescence du Roi Louis XV après sa maladie à Metz, arrêta d'ériger pour transmettre à la postérité la mémoire de cette ivresse patriotique. Le célèbre Lemoine y représente le Roi se montrant à ses peuples environné de trophées. La déesse de la santé est d'un côté du piédestal avec l'emblème qui la caractérise; elle porte sur son bras un serpent auquel elle donne à manger dans une patere; de l'autre côté, la province de Bretagne montre à la nation le Prince qui fait l'objet de sa joie & de son respect; les fruits & autres attributs qui sont au bas indiquent les hommages des peuples. Le second monument est celui que le Roi Stanislas fit élever à Nancy à la gloire de son gendre. Le Roi y est représenté en habit romain de triomphateur. La Prudence, la Justice, la Valeur & la Clémence, caractérisées par leurs

emblèmes, sont assises au bas du piédestal, qui présente sur ses quatre faces des médaillons allégoriques, dont les sujets sont le mariage de Louis XV, la paix conclue à Vienne, la prise de possession de la Lorraine & l'établissement de l'académie des sciences de Nancy. C'est le sieur Dhués qui a exécuté ce monument d'après l'objet en grand, dont le sieur Guibal, sculpteur de Nancy, est l'auteur. Le troisième est un monument projeté pour la ville de Rouen, & représentant Louis XV avec l'ancien habit des chevaliers françois, élevé sur un pavois à la vûe du peuple & de l'armée, par trois des principaux officiers, selon l'usage établi au commencement de la monarchie françoise pour la proclamation du Prince. Il a été composé, comme le premier, par le sieur Lemoine, & exécuté en bronze dans la proportion des deux autres par le sieur Délarche, sculpteur-ciseleur. Sa Maj. par la maniere obligeante avec laquelle elle a reçu ces trois morceaux de sculpture, a donné des preuves de son goût & de sa protection pour les arts.

### P A Y S - B A S.

LA HAYE (le 14 Février.) L'amirauté de cette république vient de mettre en commission une escadre de sept vaisseaux de guerre, dont le commandement a été donné au contre-amiral Pierre-Henri Reynit, qui montera le vaisseau de guerre l'Amsterdam de 64 canons. Celui du vaisseau la Marie-Louise

rie-Louise, de 52 canons, a été conféré au capitaine Quirinus Dabenis; & ceux des frégates le Beverwyk & la Cour de Souburg de 26, aux capitaines Evert Bisdom & Balthasar-Constantin Smiffaert. Ces quatre vaisseaux font du département d'Amsterdam. Celui de Rotterdam a nommé au commandement des frégates la Thétis, l'Oranje-Zaal & l'Aigle, les capitaines André de Bruyn, Corneille van Gennip & Jean Satink.

Le fameux juif Herman Triffler (ou Hayman Baron) qui a contrefait & débité dans les Pais-Bas, dans la Hollande & le pais de Cleves de faux billets de banque, de la banque de Londres, a été pendu à Ostende le 3 de ce mois.

#### M O R T S.

Hubert comte de Conflans-Brienne, vice-amiral & maréchal de France, commandeur de l'ordre de St. Lazare, est mort à Paris le 27 Janvier dans la 88me. année de son âge. Louis Frottier comte de la Messeliere, d'une des plus anciennes maisons du Poitou, maréchal des camps & armées du Roi, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis, & de celui de Ste. Anne de Ruffie, est mort à Poitiers, âgé d'environ 67 ans.

Emmanuel Dieudonné d'Hautefort, marquis d'Hautefort, comte de Montignac, vicomte de Ségur, baron de Thenon, &c. maréchal des camps & armées du Roi, chevalier des ordres de Sa Majesté, est mort à Paris le 30 de Décembre. Le comte Jacques François de la Ruë-Lau-noi, chambellan du feu duc d'Orléans, brigadier des armées du Roi, gouverneur des villes & château de Dourlens, commandeur de St. Lazare, est mort à Paris le 9 Janvier, âgé de 73 ans.

Charlotte-Julie de Boufflers, ancienne abbesse

d'Avenay, est morte en cette abbaye le 21, âgée de 79 ans.

Antoinette - Gabriële de Choiseul - Lanques , veuve du marquis de la Tour - du - Pin de la Charce , mestre de camp de dragons , gouverneur de la ville de Nyons en Dauphiné , est morte à Paris le 17 Janvier , dans la 73me. année de son âge. Elle étoit fille aînée du marquis de Lanques , dernier de la branche aînée de la maison de Choiseul.

☞ Les dernières lettres de Constantinople annoncent la défaite des Perses , & la levée du siège de Bagdad ; celles de Londres nous apprennent la prise du général Lée , & une victoire remportée sur les américains le 3 Janvier , suivie de la prise de Philadelphie ; mais on peut encore douter de toutes ces nouvelles.

Dans le dernier Journal dans l'annonce qui est sur le premier feuillet , de quelques feuillets , lisez *des feuillets*.

Pag. 252, l. dern. J. J. R. , lisez J. B. R. ---  
 P. 302, l. 16, quand elles , lisez quand ils. ---  
 P. 302, l. 17, celles , lisez celle ; & dans la ligne suivante , ôtez le renvoi (b). Dans la note suivante changez (c) en (b) ; & enfin dans la dernière note changez (d) en (c).

Les pages 346 & 351 étoient imprimées , & toutes les feuilles tirées , lorsque nous avons vû le Journal de Liege ( *l'Esprit des Journaux* ) de Février. Edifiés de la maniere prudente avec laquelle ce volume est rédigé , nous rétractons volontiers ces effets ultérieurs de la défense , à laquelle des attaques multipliées nous avoient obligés , & ferons désormais fideles à la promesse que nous avons faite dans le dernier Journal , p. 256.

## T A B L E.

<b>TURQUIE.</b>	( <i>Constantinople.</i>	353
<b>RUSSIE.</b>	( <i>Petersbourg.</i>	356
<b>POLOGNE.</b>	{ <i>Varsovie.</i>	359
	{ <i>Dantzick.</i>	361
<b>ESPAGNE.</b>	( <i>Madrid.</i>	361
<b>PORTUGAL.</b>	( <i>Lisbonne.</i>	364
<b>SUEDE.</b>	( <i>Stockholm.</i>	364
<b>ALLEMAGNE.</b>	<i>Vienna.</i>	365
	{ <i>Berlin.</i>	366
	{ <i>Cologne.</i>	368
	{ <i>Munich.</i>	368
	{ <i>Dresde.</i>	369
<b>ITALIE.</b>	<i>Rome.</i>	370
	{ <i>Milan.</i>	372
	{ <i>Venise.</i>	372
	{ <i>Naples.</i>	375
<b>ANGLETERRE.</b>	( <i>Londres.</i>	376
<b>FRANCE.</b>	{ <i>Paris.</i>	384
	{ <i>Versailles.</i>	394
<b>PAYS-BAS.</b>	( <i>La Haye.</i>	397
	<i>Mortz.</i>	398